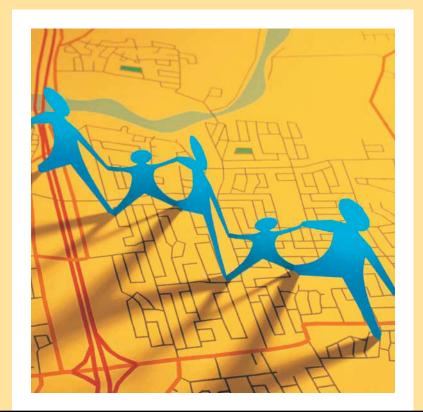
« To stay or not to stay » : migrations des jeunes anglo-québécois Revue de la littérature

Marie-Odile Magnan





# « To stay or not to stay » : migrations des jeunes anglo-québécois Revue de la littérature

Marie-Odile MAGNAN

sous la direction de Madeleine GAUTHIER

Document produit dans le cadre des activités du Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société Responsabilité scientifique : Madeleine Gauthier madeleine.gauthier@inrs-ucs.uquebec.ca
Observatoire Jeunes et Société
www.obsjeunes.qc.ca
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Diffusion:

Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société 3465, rue Durocher Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000 Télécopieur : (514) 499-4065

www.inrs-ucs.uquebec.ca

Projet de recherche financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC) dans le cadre du programme des Alliances de recherche université-communauté (ARUC) pour le projet «Insertion et participation des jeunes en région».

Nous remercions tout spécialement Richard Marcoux et Angèle-Anne Brouillette pour leurs précieux commentaires.

ISBN 2-89575-048-3

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2004 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada © Tous droits réservés

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
INTRODUCTION	વ
0.1 Contexte	
0.2 Sources de documentation	
0.3 Principaux concepts	
0.3.1 Langue maternelle	
0.3.2 Langue d'usage	
0.3.3 Première langue officielle parlée	٥.
0.3.4 Perspectives adoptées par les chercheurs	11
0.0.4 1 Gropeotives adoptees par les orierorieurs	٠.
1. PORTRAIT DES JEUNES ANGLO-QUÉBÉCOIS	15
1.1 Démographie	15
1.2 Répartition sur le territoire	21
1.3 Bilinguisme, scolarisation et emploi	
1.4 Identité culturelle	
1.5 Interactions avec les francophones	
1.6 Attitudes face à la réalité sociopolitique du Québec	
Conclusion	
2. MIGRATION	
2.1 Migration interprovinciale	
2.1.1 Facteurs de migration	35
2.1.1.1 Facteurs linguistiques	
2.1.1.2 Facteurs culturels	40
2.1.1.3 Facteurs politiques et législatifs	41
2.1.1.4 Facteurs économiques	43
2.1.1.5 Facteurs liés au réseau social et à la socialisation	46
2.1.2 Facteurs de rétention	47
2.2 Migration interrégionale	49
Conclusion	
CONCLUSION	55
BIBLIOGRAPHIE	50
DIDLIUGRAFIIE	บช
Liste des tableaux et du graphique	
Graphique 1	4
Tableau 1 Taux d'émigration interprovinciale (%) selon la langue maternelle anglaise, l'âge et les périodes quinquennales de 1966 à 1991	
Tableau 2 Taux de sortie (%) du Québec vers le reste du Canada selon la langue maternelle anglaise, l'âge et les périodes 1991 -1996 et 1996-2001	
Tableau 3 Échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle anglaise, l'âge et la période 1996-2001	
Tableau 4 Répartition de la population des 18-34 ans selon la langue maternelle anglaise	
et les régions administratives, Recensement 2001	.22

# **Présentation**

Ce document fait le bilan des travaux de recherche sur la question des migrations interprovinciales et interrégionales des jeunes adultes Anglo-Québécois. Le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ)* désirait effectuer une recension des écrits sur ce sujet afin de comparer les comportements migratoires de ce sous-groupe à ceux de l'ensemble des jeunes Québécois.

Les travaux en cette matière sont rares. À notre connaissance, trois chercheurs se sont penchés sur la migration interprovinciale des jeunes Anglo-Québécois depuis 1980; les résultats de la dernière enquête ont été publiés en 1994. De plus, aucune étude n'a porté spécifiquement sur la migration interrégionale des jeunes Anglo-Québécois. Considérant le manque de travaux portant sur le sujet à l'étude, la recherche bibliographique fut élargie au thème plus général des migrations des Anglo-Québécois. Davantage de recherches ont été effectuées sur ce sujet, mais même cette problématique reste encore à l'état exploratoire. En fait, la recherche sur les Anglo-Québécois ne remonte qu'aux années 1970, décennie où il y eut plusieurs transformations au Québec sur le plan politique et législatif (Radice, 2000).

Vu le manque de données sur le sujet, une vingtaine de personnes-ressources provenant des milieux universitaire, communautaire et gouvernemental ont été contactées. Nous avons constaté que les travaux les plus récents provenaient des milieux communautaire et gouvernemental.

Il est possible, malgré tout, que l'existence de certaines recherches nous échappe. Nous serions reconnaissantes aux utilisateurs de ce bilan de nous les signaler.

# Introduction

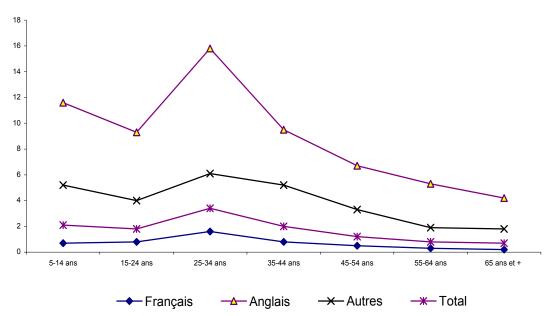
#### 0.1 Contexte

La problématique généralement abordée dans la littérature, celle qui inquiète, est la migration des Anglo-Québécois vers les autres provinces canadiennes. En effet, la migration interprovinciale est liée à la chute démographique du groupe anglophone (Castonguay, 2003). Ce déclin, que Locher (1991) appelle « un des grands événements dans l'histoire démographique du Canada » (p. 212), remonte aussi loin qu'à l'époque de la Confédération (Rudin, 1986). Cependant, c'est vers la fin des années 1960 que la migration a davantage contribué à la décroissance du nombre d'Anglo-Québécois, la période la plus critique étant celle de 1976-1981 (Gauthier, 1998; Amit-Talai, 1993). Les chercheurs associent cette baisse marquée à la Révolution tranquille et aux différents événements politiques et législatifs survenus dans les années 1970, tels l'élection du Parti québécois en 1976 et l'avènement de la loi 101 en 1977 (Termote, 2002; Gauthier, 1998; Amit-Talai, 1993). C'est à partir de cette décennie mouvementée que la migration des Anglo-Québécois a commencé à être étudiée. Depuis les années 1980, la migration vers les autres provinces s'est davantage stabilisée, mais la proportion d'Anglo-Québécois diminue toujours (Gauthier, 1998). En 2001, 8,3 % de la population du Québec déclarait l'anglais comme langue maternelle, 10,5 % affirmait parler l'anglais le plus souvent à la maison et 12,9 % avait l'anglais comme première langue officielle parlée (Statistique Canada, 2003a; 2002a, n.p.).

Les taux de migration interprovinciale les plus élevés au sein de la communauté anglophone du Québec se retrouvent principalement chez les jeunes (Lo et Teixeira, 1998; Amit-Talai 1993; Locher, 1988). Locher affirme donc que la migration des anglophones obéit aux facteurs généralement observés dans d'autres pays industrialisés (*i.e.* les jeunes étant plus enclins à migrer). Il reste que l'on assiste à une diminution constante du nombre de jeunes Anglo-Québécois. Le taux de sortie du Québec vers le reste du Canada selon la langue maternelle des jeunes adultes de 25 à 34 ans pour la période de 1996-2001 était de 15.8 % pour la catégorie « anglais » comparativement à

6,1 % pour la catégorie « autres » et à 1,6 % pour la catégorie « français » (voir Graphique 1)<sup>1</sup>.





Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, 97F0008XCB2001005 (données compilées par la direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration).

Il devient alors crucial d'étudier la migration des jeunes adultes Anglo-Québécois puisque la proportion de jeunes d'un groupe ethnolinguistique a une incidence sur sa vitalité future (Harrisson, 1996; Alliance Quebec, 1992). Ainsi, la connaissance des facteurs de migration, d'attraction et de rétention des jeunes Anglo-Québécois est indispensable. La communauté québécoise d'expression anglaise est d'ailleurs préoccupée par l'idée d'empêcher les départs massifs des jeunes anglophones vers les autres provinces (Jedwab, 2002). Le Quebec Community Groups Network (QCGN) souligne ceci: « A lack of research data perpetuates a lack of knowledge about these movements, which contributes to the English-speaking community of Quebec's malaise » (QCGN, 2002, p. 5). Pour sa part, le Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (CNDRHC) identifie

Les catégories utilisées font seulement référence aux personnes ayant déclaré une réponse unique à la question sur la langue maternelle. Le taux de sortie est calculé sur la population se trouvant au Québec au début de la période, soit les personnes recensées en 1996 tout en tenant compte que ces personnes apparaissant au dénominateur sont plus jeunes de cinq ans en début de période.

l'exode des jeunes comme étant l'un des principaux problèmes de la minorité de langue anglaise du Québec (CNDRHC, 2000). Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), qui a tenu un forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec en mai 2002, a souligné l'importance d'étudier l'exode des jeunes Anglo-Québécois vers les autres provinces canadiennes (CPJ, 2003). À la lumière de ces constats, plusieurs questions se posent : Pourquoi les jeunes Anglo-Québécois quittent-ils en grand nombre le Québec? Quels sont les facteurs qui motivent leur décision? Qu'est-ce qui, par ailleurs, en retient d'autres au Québec? Voilà autant de questions auxquelles cette revue des travaux tentera de répondre.

#### 0.2 Sources de documentation

Cette recension des écrits s'est limitée aux travaux parus à partir de 1990 principalement et à quelques autres publiés au cours des années 1980, vu leur intérêt pour la problématique. Elle comprend des recherches effectuées en français et en anglais. Elle ne prétend pas couvrir la totalité des travaux effectués sur le sujet, mais il est bien de souligner que 16 banques de données de périodiques, 6 sites Internet de bibliothèques et le moteur de recherche *Google* ont été consultés<sup>2</sup>.

Tel que mentionné dans la présentation du présent document, une vingtaine de personnes-ressources provenant des milieux universitaire, communautaire et gouvernemental furent consultées. Nous avons découvert que les travaux les plus récents sur la question à l'étude provenaient des secteurs communautaire et gouvernemental.

Les mots-clés suivants furent utilisés: exode, migration, migration intérieure, migration interrégionale, migration intraprovinciale, migration interprovinciale, émigration, jeune, jeune adulte, jeunesse, anglophone, Anglo-Québécois. (Mots-clés utilisés en anglais: exodus, migration, internal migration, interregional migration, interprovincial migration, outmigration, youth, young, young adult, Anglophone, English-speaking, Anglo-Quebecers, Anglo-Quebeckers).

De plus, afin d'actualiser les données sur les jeunes Anglo-Québécois, le recensement de 2001 a été utilisé<sup>3</sup>.

## 0.3 Principaux concepts

Il existe plusieurs façons de définir les groupes linguistiques. Comme l'indiquent Lamarre *et al.* (2002), « academics and politicians alike still have difficulty talking about language communities » (p. 49). Amit-Talai (1993) souligne qu'un choix difficile s'impose d'abord et avant tout aux chercheurs qui étudient le groupe anglophone. Selon Radice (2000), la façon de définir les Anglo-Québécois est d'autant plus importante que « chaque sens donné à ce terme annonce une conception sociale, politique et historique bien différente » (p. 4). Piché (2001), qui s'intéresse plutôt au poids du groupe francophone au Québec et plus spécifiquement à Montréal, soutient que le choix d'un indicateur linguistique ne peut reposer que sur des objectifs politiques qui ont été fixés de prime abord.

En fait, la proportion d'Anglo-Québécois varie selon la définition pour laquelle a opté le chercheur (Jedwab, 1996). La même observation s'applique d'ailleurs au groupe francophone; Piché (2001) affirme que la réponse à la question « le français est-il menacé au Québec? » varie selon l'indicateur retenu (p. 44). Piché (2001) remarque que le débat porte davantage sur l'indicateur choisi et son interprétation ultérieure que sur les chiffres. Meintel (1992) souligne également le danger, pour un chercheur, de créer le groupe ethnique qu'il étudie par le choix et la formulation de ses questions. Or, d'après nous, ce commentaire s'applique également à l'étude d'un groupe linguistique.

Dans les travaux consultés, les principales variables utilisées pour caractériser les Anglo-Québécois sont la langue maternelle, la langue d'usage et la première langue officielle parlée. Ces variables proviennent soit du recensement canadien ou des questionnaires construits par les chercheurs. À notre connaissance, la variable « origine ethnique » n'est utilisée que par Radice (2000), une chercheure ayant effectué une étude qualitative sur les personnes de langue maternelle anglaise et d'origine anglo-celtique

La majorité de ces données ont été compilées par William Floch de Patrimoine canadien, François Gauvin du ministère du Développement des ressources humaines du Canada, Louise Marmen de Statistique Canada ainsi que par la direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Nous leur sommes très reconnaissantes d'avoir bien voulu nous faire partager ce matériel. Aussi, Jaël Mongeau, démographe affiliée à l'INRS-UCS, a recueilli des données du recensement de 2001.

-

résidant sur l'Île-de-Montréal<sup>4</sup>. Bien entendu, certains chercheurs incluent plusieurs de ces variables à leurs analyses du groupe anglophone québécois. En somme, Paillé (1997) souligne que même si chacune de ces variables ne reflète pas entièrement un groupe donné, elles se veulent toutes pertinentes à l'analyse démolinguistique.

#### 0.3.1 Langue maternelle

La langue maternelle est la « première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement » (Statistique Canada, 2002b, n.p.)<sup>5</sup>. Les chercheurs qui utilisent cette variable justifient leur choix de plusieurs manières. Par exemple, Gauthier (1998) indique que la langue maternelle mesure davantage un comportement stable, ce qui simplifie l'analyse de la migration par génération et celle de la migration depuis la naissance. Castonguay (2003) souligne que « l'information sur la langue maternelle sert de point d'ancrage à toute analyse linguistique » (p. 232). Il note néanmoins, tout comme Termote (2002), que l'étude de l'évolution d'un groupe linguistique par langue maternelle (Castonguay ajoute même par langue d'usage au foyer et par connaissance du français et de l'anglais) demande de tenir compte des changements apportés au questionnaire par Statistique Canada puisque ces derniers peuvent nuirent à la comparaison des données<sup>6</sup>. D'autre part, il est difficile pour les chercheurs s'intéressant à l'histoire démolinguistique des Anglo-Québécois d'utiliser la langue d'usage puisque cette question ne figure au recensement qu'à partir de 1971 (Rudin, 1986). Beaudin, Boudreau et De Benedetti (1996) soutiennent que la variable « langue maternelle » simplifie les analyses statistiques puisqu'elle comporte moins d'ambiguïté et qu'elle risque moins de surreprésenter un groupe linguistique donné. Néanmoins, il est important de mentionner que la langue maternelle présente quelques doutes méthodologiques. Par exemple, la proportion des personnes ayant plus d'une langue maternelle serait surévaluée au sein des ménages ayant répondu au questionnaire abrégé du recensement (Harrison, 1996).

Radice a effectué, en 1999, 26 entrevues qualitatives avec des Anglo-Montréalais de sexe, d'âge et de formation variés. La technique « boule de neige » a été utilisée pour sélectionner les informateurs. Quatre participants étaient dans la vingtaine.

Seules les définitions du Dictionnaire du recensement de 2001 ont été retenues pour caractériser les différentes variables, les définitions variant très peu d'un questionnaire à l'autre.

Castonguay (2003) souligne notamment que « la nouvelle priorité donnée à "français" sur "anglais" dans le questionnaire de 2001 serait le plus susceptible d'infléchir les réponses en faveur du français, au détriment de l'anglais, tant pour la langue maternelle que pour la langue d'usage au foyer et la connaissance du français et de l'anglais » (p. 235).

Lamarre *et al.* (2002) font également remarquer que la langue maternelle est souvent considérée comme une variable reflétant l'identité ethnique. Or, ils rejètent l'idée que les communautés linguistiques soient nécessairement empreintes de traits ethniques et culturels. Ils concluent leur étude, qui porte sur la façon dont les jeunes montréalais utilisent les langues, ainsi : « It may also be possible that some young Montrealers are not even concerned with linguistic identity, that language and identity do not have the same relationship as they did for earlier generations » (p. 71).

## 0.3.2 Langue d'usage

La langue d'usage est la « langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison » (Statistique Canada, 2002b, n.p). Souvent, « la langue d'usage et la langue maternelle peuvent être la même » pour un répondant donné (Piché, 2001, p. 45). Cependant, en 2001, lorsque la langue d'usage est prise en compte plutôt que la langue maternelle, la proportion d'Anglo-Québécois est de 2,2 % plus élevée (Statistique Canada, 2002a, n.p.)<sup>7</sup>. En fait, le groupe anglophone a toujours un poids plus élevé lorsque la langue d'usage est sélectionnée. Castonguay (2003), qui indique que la langue d'usage est un indicateur de la vitalité linguistique, explique cet écart ainsi : « La vitalité toujours croissante de l'anglais fait en sorte que le poids des parlants anglais à la maison recule plus lentement que celui des anglophones selon la langue maternelle » (p. 240).

Certains chercheurs croient que cette façon de mesurer le groupe des Anglo-Québécois reflète davantage la réalité puisqu'elle mesure le comportement linguistique actuel des recensés, la langue maternelle reflétant plutôt le passé (Termote, 2002; Paillé, 1999; Jedwab, 1996). Ainsi, Termote (1997) affirme que la langue d'usage « semble avoir une signification socioculturelle et politique plus pertinente que celle basée sur la langue maternelle, sur la connaissance (autodéclarée) d'une langue, ou encore sur l'appartenance à un groupe ethnique » (p. 80). En fait, il semble que « [ce soit] la langue d'usage, bien plus que la langue maternelle, qui détermine les mouvements migratoires » (Termote et Gauvreau, 1988 dans Paillé, 1999, p. 37). Aussi, la langue d'usage au foyer est une variable importante puisqu'elle devient la langue maternelle

Pour la majorité francophone, Termote (2002) souligne que « les effectifs de la population sont très semblables d'un indicateur à l'autre » (i.e. langue d'usage, langue maternelle) (p. 54).

٠

des enfants et qu'elle joue donc un rôle crucial sur le plan des transferts générationnels linguistiques et culturels (Termote, 2002).

La comparaison entre la langue maternelle et la langue d'usage permet d'estimer rapidement les transferts linguistiques d'une langue donnée vers l'anglais ou vers le français (Termote, 2002; Jedwab, 1996). La mobilité linguistique se définit ainsi : « phénomène par lequel une personne cesse de faire principalement usage de sa langue maternelle au foyer » (Paillé, 1997, p. 78). Termote (2002), par contre, indique qu'une simple comparaison entre la langue maternelle et la langue d'usage ne permet pas de savoir à quel moment a eu lieu le transfert linguistique ainsi que le nombre de transferts linguistiques qui se sont produits pendant une période donnée. Selon lui, « une telle comparaison ne permet en aucune manière d'évaluer l'évolution du comportement linguistique d'une population » (p. 10). Piché (2001) non plus n'est pas convaincu que le passage d'une langue maternelle à une autre langue d'usage à la maison mesure un transfert linguistique. En effet, il soutient que la question du recensement ne permet pas de mesurer le multilinguisme puisque la réponse du recensé n'indique que la langue qu'il parlait le plus souvent à la maison. Pour pallier cette limite méthodologique, Statistique Canada a ajouté la question suivante au recensement de 2001 : « Cette personne parle-t-elle régulièrement d'autres langues à la maison? ». Castonguay (2003) souligne cependant que l'interprétation des réponses à cette question est problématique puisque l'adverbe « régulièrement » n'est pas précis et qu'il peut signifier, pour le recensé, autant l'usage quotidien que l'usage occasionnel d'une langue.

D'autre part, Piché (2001) indique que la langue d'usage ne mesure que les comportements linguistiques de la vie privée et se veut donc un indicateur d'assimilation plutôt que d'intégration à la vie publique.

#### 0.3.3 Première langue officielle parlée

La première langue officielle parlée est une variable créée dans le but d'appliquer la *Loi* sur les langues officielles adoptée en 1969. Son objectif est « d'établir les droits et les responsabilités touchant l'utilisation du français et de l'anglais au sein du gouvernement fédéral pour la prestation de services et à titre de langue de travail utilisée au sein de la fonction publique fédérale » (CNDRHC, 2000, p. 122). Elle indique la première langue

officielle que le recensé a appris et qu'il comprend encore (*Idem*, 2000). La méthode de dérivation de cette variable tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle et enfin de la langue parlée à la maison.

La connaissance des deux langues officielles est mesurée par la question suivante : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? Choix de réponse : français seulement, anglais seulement, français et anglais, ni français ni anglais ». Piché (2001), tout comme Termote (2002), critiquent cet indicateur qui, selon eux, est difficile à analyser puisqu'il mesure l'auto-évaluation que font les répondants de leur connaissance des langues. Or, l'auto-évaluation des recensés est subjective. Des contre-vérifications effectuées par Statistique Canada après la collecte des données du recensement démontrent que les anglophones n'évaluent pas leur connaissance du français de la même facon que les françophones évaluent leur connaissance de l'anglais (i.e. les francophones semblent juger leur connaissance de l'anglais plus sévèrement) (Termote, 2002). Termote (2002) ajoute également que la question sur la connaissance des langues officielles n'est posée qu'à un échantillon représentant 20 % de la population, ce qui engendre des problèmes de nonreprésentativité, surtout lorsque l'analyse des données doit être effectuée par région et par âge. Piché (2001) mentionne néanmoins que la connaissance des deux langues officielles est le seul indicateur du recensement (mis à part le recensement de 2001 qui inclut la langue la plus utilisée au travail) qui permette de mesurer l'usage des langues dans le domaine publique « puisque l'on peut faire l'hypothèse que si les personnes connaissent le français [ou l'anglais], c'est qu'elles l'utilisent dans la vie courante » (p. 46).

Voici comment se crée la variable « première langue officielle parlée ». D'abord, les recensés qui soutiennent uniquement une conversation en français sont classés dans la catégorie « français » de la variable « première langue officielle parlée ». Les recensés soutenant uniquement une conversation en anglais sont classés dans la catégorie « anglais ». Ensuite, les réponses aux questions portant sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison sont utilisées afin de classer les répondants qui parlent l'anglais et le français ou qui ne parlent aucune des deux langues officielles. Les recensés sont classés dans la catégorie « français » lorsqu'ils ont le français seulement

ou le français et une autre langue non officielle comme langue maternelle. La même logique s'applique aux recensés qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et une autre langue non officielle comme langue maternelle : ils se voient attribuer l'anglais comme première langue officielle parlée. Les répondants n'ayant pas encore été classés se voient assigner la catégorie « français » lorsqu'ils ont le français seulement ou le français et une autre langue non officielle comme langue d'usage à la maison. La même logique s'applique pour la catégorie « anglais ». Enfin, les catégories « anglais et français » et « ni anglais ni français » sont ajoutées afin d'inclure les recensés n'ayant pas pu être classés.

Cette façon de mesurer les Anglo-Québécois est surtout utilisée par les milieux communautaire et gouvernemental. Évidemment, en utilisant cette variable, la proportion d'Anglo-Québécois se veut plus élevée que lorsque les variables « langue maternelle » et « langue d'usage » sont prises en compte. En effet, la première langue officielle parlée mesure notamment l'adoption de la langue anglaise par les allophones (Marmen et Corbeil, 1999). Aussi, cette variable ne permet pas de procéder à une analyse historique puisqu'elle n'a été créée que pour les recensements de 1971, 1991 et 1996 (Termote, 2002). Termote (2002) ajoute également que la première langue officielle parlée « rend impossible toute analyse démolinguistique, puisque aucune information sur les naissances, les décès, les migrations et la mobilité linguistique n'est disponible sur la base de cet indicateur » (p. 18).

#### 0.3.4 Perspectives adoptées par les chercheurs

Différentes approches sont utilisées afin d'étudier la migration interprovinciale des Anglo-Québécois ou, plus précisément, des jeunes Anglo-Québécois. Les principales sont exposées ici.

Celle qui prévaut dans la littérature est l'approche linguistique et culturelle. Ainsi, les chercheurs font l'hypothèse que les trajectoires migratoires des anglophones s'expliquent par le fait que ceux-ci constituent un groupe linguistique et culturel distinct. Par exemple, les chercheurs s'accordent pour dire que les anglophones sont beaucoup plus enclins à émigrer dans les autres provinces canadiennes que les autres groupes linguistiques du Québec (CNDRHC, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier,

1998; Newbold, 1996; Liaw, 1990). Les comportements migratoires des anglophones sont alors comparés à ceux des francophones et des allophones. L'impact des compétences linguistiques en français des Anglo-Québécois sur leur migration est également vérifié (Radice, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Locher, 1994; 1988; Amit-Talai, 1993; Alliance Quebec, 1992). Par ailleurs, certains chercheurs analysent la corrélation entre le désir de demeurer dans un milieu majoritairement anglophone et l'émigration hors Québec (Kaplan, 1995; Amiti-Talai, 1993). Amit-Talai (1993) fait cependant remarquer qu'il ne faut pas considérer le facteur linguistique comme étant la principale explication de la migration interprovinciale des jeunes anglophones: « Clearly, we are dealing with social and cultural dynamics far more complex than our linguistic labels in themselves allow for » (p. 58). Quelques auteurs tentent aussi de déterminer si l'identité ethnique, l'enracinement et le climat culturel du Québec sont des facteurs explicatifs de la migration interprovinciale des Anglo-Québécois (Johnson, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Lo et Teixeira, 1988; Newbold, 1996; Locher, 1994; 1992; 1988; Alliance Quebec, 1992; Caldwell, 1983).

L'approche politico-légale tente d'analyser les parcours migratoires des Anglo-Québécois à l'aide des différents événements survenus au Québec tant sur le plan politique que législatif. Par exemple, les chercheurs qui adoptent cette perspective soulignent que les taux de migration interprovinciale des Anglo-Québécois sont généralement élevés lors de périodes de « tension politique » (Termote, 2002, p. 32) telles l'élection du Parti québécois en 1976, l'avènement de la loi 101 en 1977 ainsi que les référendums de 1980 et de 1995 (Stevenson, 2000; CNDRHC, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998; Termote, 1997; Newbold, 1996; Locher, 1992; Alliance Quebec, 1992). Cette approche présente néanmoins des limites, puisque comme le mentionne Termote (2002; 1997), l'effectif des anglophones du Québec diminue même lors de périodes calmes sur le plan politique.

L'approche économique tente d'expliquer l'exode<sup>8</sup> des Anglo-Québécois par le contexte économique, les perspectives d'emploi et « l'avancement économique<sup>9</sup> ». Certains chercheurs désignent le contexte économique du Québec et des autres provinces canadiennes comme étant l'un des éléments pouvant pousser les anglophones à quitter la province (CNDRHC, 2000; Radice, 2000; Stevenson, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998). De plus, certaines études tentent de démontrer que l'émigration est due au fait que les anglophones Québécois croient pouvoir bénéficier de meilleures perspectives d'emploi hors Québec (Johnson, 2000; Radice, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Amit-Talai, 1993; Locher, 1991; 1988; Rudin, 1986). Un sentiment de discrimination face aux francophones, plus qu'un manque de compétences linguistiques en français, pourrait mener à une telle impression (Alliance Quebec, 1992). Puis, des facteurs liés à « l'avancement » économique tels que la scolarisation (*i.e.* la scolarisation hors Québec dans le cas des anglophones) pourraient expliquer le phénomène à l'étude (Amit-Talai, 1993).

Les chercheurs combinent souvent plusieurs de ces approches puisque ces facteurs sont interreliés (Lo et Teixeira, 1998; Jedwab, 1996). En fait, ces éléments ont tous une certaine incidence sur la migration interprovinciale (Jedwab, 1996). Locher (1992) fait remarquer que la migration ne s'explique rarement que par un seul facteur et que les raisons de migrer varient d'un individu à l'autre. Bien entendu, ces hypothèses demandent à être vérifiées. Cette revue des travaux présentera donc les différents résultats obtenus.

.

Les concepts « migration » et « exode » sont utilisés tout au long de cette revue des travaux. Le sens du mot migration varie selon le contexte dans lequel il est utilisé; en effet, il désigne à la fois les déplacements des Anglo-Québécois d'une province à une autre (i.e. migration interprovinciale) et les déplacements d'une région à une autre (i.e. migration interrégionale). Le mot exode n'est utilisé que pour désigner la migration interprovinciale des Québécois anglophones. En effet, selon Gauthier et Bujold (1994) : « Le mot exode ajoute une qualification à la notion de migration : celle de son importance. Il comporte l'idée de déplacement massif et d'un déplacement vers des conditions meilleures, ces conditions pouvant être de différents ordres : économiques, sociaux, culturels, ethniques, etc. » (p. 14). Or, chez les Anglo-Québécois, c'est la migration interprovinciale et non la migration interrégionale qui correspond à un déplacement massif.

Locher (1991) utilise le terme « avancement économique » pour désigner des facteurs de migration tels que les études et la scolarisation des enfants du migrant. Ce terme sera utilisé tout au long de cette revue de littérature et désignera surtout la scolarisation hors Québec du jeune migrant anglophone.

#### 1. PORTRAIT DES JEUNES ANGLO-QUÉBÉCOIS

Avant d'analyser les migrations des jeunes anglophones, nous dresserons d'abord un portrait de ces derniers. Cette étape est nécessaire à la compréhension ultérieure des facteurs de migration et de rétention de la jeunesse Anglo-Québécoise. Les thèmes suivants seront abordés: démographie; répartition sur le territoire québécois; bilinguisme, scolarisation et emploi; identité culturelle; interactions avec les francophones; et attitudes face à la réalité sociopolitique du Québec. Dans cette section, des informations relatives à l'ensemble de la communauté anglophone du Québec seront présentées afin de situer les jeunes anglophones au sein de leur communauté linguistique.

# 1.1 Démographie

La proportion d'Anglo-Québécois a commencé à décliner au moment de la création de la Confédération. En 1867, 25 % des Québécois étaient anglophones (Rudin, 1986, p. 24) alors qu'en 2001 ce pourcentage ne s'élevait qu'à 8,3 %<sup>10</sup> (Statistique Canada, 2002a, n.p.). Entre 1861 et 1871, il y a eu une diminution importante de la population Anglo-Québécoise; cette décroissance démographique s'explique surtout par l'exode des Anglo-Québécois vers les autres provinces canadiennes. En ce sens, cette période constituait « une avant-première de l'histoire démographique du Québec anglophone » (Rudin, 1986, p. 29). Néanmoins, jusqu'aux années 1970, la migration interprovinciale des Anglo-Québécois fut contrebalancée par la venue d'anglophones au Québec, par la croissance naturelle du groupe anglophone ainsi que par la transmission de l'anglais comme langue maternelle aux enfants dont les parents ne parlaient pas l'anglais au départ (Locher, 1988; Rudin, 1986). Vers la fin des années 1970, cependant, rien ne pouvait enrayer la « véritable catastrophe démographique » qu'allait subir le Québec anglais (Locher, 1994, p. 2).

Entre 1971 et 1991, la population de langue maternelle anglaise du Québec a diminué de 18 % (Caldwell 1994, p. 27). Cette chute démographique s'explique entre autres par

Les taux mentionnés font référence à la variable « langue maternelle ». Rudin (1986) utilise la langue maternelle pour définir les anglophones du Québec. En effet, comme il adopte une perspective historique, il lui est impossible d'utiliser la langue d'usage (i.e. celle-ci n'apparaît au recensement qu'à partir de 1971).

une croissance naturelle presque nulle de la population de langue anglaise. En effet, le groupe des Anglo-Québécois, tout comme le groupe des francophones, se caractérise désormais par une sous-fécondité<sup>11</sup> et, conséquemment, par le vieillissement de sa population<sup>12</sup> (Termote, 2002; 1997; Locher, 1991). Cependant, dans l'histoire démolinguistique récente, c'est surtout l'émigration interprovinciale qui explique le déclin démographique du Québec anglais (Marmen et Corbeil, 1999; Paillé, 1997; Jedwab, 1996; Harrison, 1996).

Tel que mentionné, les anglophones du Québec ont toujours constitué un groupe ethnolinguistique très mobile (Amit-Talai, 1993; Rudin, 1986). D'ailleurs, Caldwell (1994) affirme que « la migration a toujours joué un rôle primordial pour ce qui est de la démographie du Québec anglais » (p. 31). Ce qu'il y a de nouveau sur le plan de la migration, c'est un « manque de dynamisme migratoire », c'est-à-dire la combinaison des départs massifs d'Anglo-Québécois au faible taux d'entrants interprovinciaux et internationaux anglophones (QCGN, 2002; Termote, 2002; 1997, p. 84; Locher, 1988). Termote (2002) souligne que le Québec fait plus ou moins partie de l'espace migratoire du groupe anglophone des autres provinces canadiennes, alors que le Canada fait partie de l'espace migratoire du groupe anglophone du Québec. Gauthier (1998) souligne que la période de 1971 à 1996 a été marquée par un déficit migratoire élevé. Le niveau le plus élevé de sortants interprovinciaux a été observé entre 1976 et 1981 (Gauthier, 1998). Durant cette période, sur le plan de l'accroissement naturel, il faut aussi souligner que la population de langue maternelle anglaise a connu une situation se rapprochant d'une « croissance zéro » (Termote, 2002).

Depuis 1981, toutefois, la diminution de la proportion de la population anglophone au Québec a ralenti (*Idem*, 2002). L'émigration anglophone a notamment diminué (Marmen et Corbeil, 1999). Caldwell (1994) conclut que cette diminution de la migration interprovinciale, jumelée à un certain regain de la fécondité angloquébécoise, contribuera à stabiliser la proportion de ce groupe linguistique au sein du Québec. Il ne nie pas, cependant, la diminution diachronique à laquelle ce groupe est

Au début des années 1970, le nombre d'enfants du groupe anglophone se situe en dessous du seuil de remplacement de 2,1 enfants par femme (Termote, 2002).

-

Termote (2002) observe néanmoins que le régime de mortalité est davantage favorable aux anglophones qu'aux francophones.

destinée. Termote (2002) souligne notamment qu' « il est clair que l'on assiste à une érosion significative et continuelle du groupe anglophone au Québec » dans toutes les régions du Québec<sup>13</sup> (p. 24). Entre 1996 et 2001, la diminution du nombre d'Anglo-Québécois s'est intensifiée par rapport à la période 1991-1996 (Castonguay, 2003); 53 300 d'entre eux ont quitté le Québec pour les autres provinces et territoires canadiens (Statistique Canada, 2002a, n.p.; 2001, n.p.). En 1996, en tenant compte de la variable « langue maternelle », la proportion d'allophones dépassait pour la première fois la proportion d'anglophones (Jedwab, 2002) (voir Tableau 1 pour évolution du taux d'émigration provinciale de 1966 à 1991).

Même si la décroissance continue du Québec anglais fait consensus dans la littérature, il reste que la perception de la problématique varie d'un chercheur à l'autre. Par exemple, Newbold (1996) fait ressortir le processus de ghettoïsation du Québec. Il souligne que la dualité linguistique propre au Canada implique également une dualité territoriale (Newbold, 1996). Il mentionne que ce ghetto francophone pourrait avoir des conséquences sur le plan politique et ainsi mener à l'indépendance du Québec. Au contraire, Castonguay (2002) indique que les générations anglophones se remplacent plutôt bien comparativement aux générations francophones. Il explique ce renouvellement par la stabilisation de la sous-fécondité anglo-québécoise, par la prépondérance de l'anglais comme langue d'assimilation et par le faible taux de migration interprovinciale observé depuis 1980. Dans un article plus récent, Castonguay (2003) souligne que l'indice de vitalité linguistique de l'anglais au Québec, un indice qui divise « le nombre de locuteurs selon la langue d'usage par celui de ses locuteurs selon la langue maternelle », est en hausse constante (p. 238). En ce qui concerne Montréal, il relate que l'anglais prédomine sur le français au sein du marché du travail et au sein des couples linguistiquement mixtes. Il conclut qu' « il existe un écart considérable entre la force réelle du français en situation de contact sur le terrain et le discours officiel voulant que le français soit la langue commune de la société québécoise » (p. 251). À l'instar de Caldwell (1994), Castonguay (2002) prévoit donc une stabilisation de la population Anglo-Québécoise.

\_

Termote (2002) mentionne cependant que ce déclin est moins important à Montréal.

Tableau 1 Taux d'émigration interprovinciale (%) selon la langue maternelle anglaise, l'âge et les périodes quinquennales de 1966 à 1991

	5+	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	34-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85+
1966-1971 <sup>1,3</sup>	12,7	16,8	13,9	11,4	16,5	20,6	19,3	15,8	13,1	10,9	7,7	5,6	5,5	5,6	4,0			
1971-1976 <sup>2,3</sup>	12,1	14,2	12,2	12,1	17,1	19,6	16,8	14,1	12,0	9,9	7,9	5,8	5,5					
1976-1981	17,6	21,7	17,3	16,1	23,1	26,8	24,1	21,2	16,8	14,9	12,5	10,9	10,1	10,8	9,5	7,6	9,1	9,2
1981-1986 <sup>4</sup>	10,8	13,1	10,4	8,9	14,2	17,7	14,9	12,8	10,1	7,9	7,1	6,2	7,8	8,1	6,5	5,3	5,0	4,5
1986-1991 <sup>4</sup>	9,2	12,0	9,7	7,1	12,0	17,6	13,5	9,7	8,8	6,0	4,6	5,1	5,5	4,2	3,7	4,0	4,7	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le dernier groupe d'âge représente les 70 ans et plus. <sup>2</sup>Le dernier groupe d'âge représente les 60 ans et plus. <sup>3</sup>Les non-déclarés ont été répartis au prorata.

Source : Hervé Gauthier (1998). « La migration » dans D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie vol. II, Québec, Bureau de la statistique du Québec, p. 101.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Les réponses multiples ont été réparties également entre les langues déclarées.

Bien que la migration interprovinciale touche l'ensemble des Anglo-Québécois, les taux les plus élevés se retrouvent chez les jeunes adultes (*i.e.* surtout chez les jeunes adultes les plus scolarisés) (Termote, 2002; Lo et Texeira, 1998; Caldwell, 1994; Amit-Talai, 1993; Alliance Quebec, 1992; Locher, 1991; 1988). Pour la période 1996-2001, le taux le plus élevé de sortie du Québec vers les autres provinces canadiennes se retrouve chez les jeunes de 25 à 34 ans, un taux légèrement plus élevé que celui observé pour la période 1991-1996 (voir Tableau 2). En fait, depuis 1971, la proportion des jeunes anglophones de moins de 25 ans au sein du Québec anglais a diminué de façon importante (Harrison, 1996).

Tableau 2
Taux de sortie (%) du Québec vers le reste du Canada selon la langue maternelle anglaise, l'âge et les périodes 1991 -1996 et 1996-2001

	Groupes d'âge	Taux de	e sortie³
		1991-1996	1996-2001
Anglais <sup>1</sup>	5-14	9,6	11,6
•	15-24	8,9	9,3
	25-34	14,8	15,8
	35-44	9,5	9,5
	45-54	5,6	6,7
	55-64	5,0	5,3
	65 et +	3,9	4,2
	Total	8,3	8,9
Population totale <sup>2</sup>	5-14	1,7	2,1
	15-24	1,7	1,8
	25-34	3,0	3,4
	35-44	1,7	2,0
	45-54	1,0	1,2
	55-64	0,8	0,8
	65 et +	0,7	0,7
	Total	1,6	1,7

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fait référence aux personnes ayant déclaré une réponse unique (*i.e.* anglais) à la question sur la langue maternelle. <sup>2</sup> Le total comprend les personnes ayant déclaré des réponses unique ou multiple à la question sur la langue maternelle.

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, 93F0028XDB96000 et Recensement de 2001, 97F0008XCB2001005 (données compilées par la direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration).

En 2001, la population des 15-34 ans de langue maternelle anglaise représentait 1,7 % de la population totale du Québec alors que ces taux s'élevaient à 2,7 % et à 3,2 % lorsque la langue d'usage et la première langue officielle parlée étaient prises en

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Les taux sont calculés sur la population se trouvant au Québec au début de la période, soit les personnes recensées en 1991 pour les taux de sortie de la période 1991-1996 et celles recensées en 1996 pour les taux de 1996-2001 tout en tenant compte que ces personnes apparaissant au dénominateur sont plus jeunes de cinq ans en début de période.

compte<sup>14</sup>. Cette réduction s'explique entre autres par l'impact qu'a le vieillissement de la population sur la structure par âge du groupe anglophone ou, plus précisément, par la diminution du taux de natalité et par l'augmentation de l'espérance de vie (Jedwab, 1996).

Néanmoins, il est clair que dans le cas du Québec anglais, l'exode interprovincial est un facteur explicatif de l'écart qui se creuse entre les effectifs des jeunes et des personnes âgées (Jedwab, 1996), d'autant plus que l'émigration ne semble pas compensée par l'arrivée de jeunes immigrants anglophones au Québec (voir Tableau 3). En utilisant la première langue officielle parlée<sup>15</sup>, on constate que la proportion de jeunes de moins de 20 ans au sein de la population anglo-québécoise est moins élevée qu'au sein de la majorité francophone (CNDRHC, 2000). Comme le mentionne Harrison (1996), le nombre de jeunes anglophones de moins de 25 ans a fléchi plus rapidement de 1971 à 1991 qu'au sein du groupe des non anglophones (p. 48)<sup>16</sup>. À la lumière de ces observations, le CNDRHC (2000) s'inquiète puisque les jeunes constituent l'avenir de la communauté de langue anglaise du Québec. En effet, les Anglo-Québécois se retrouvent privés d'un certain potentiel de renouvellement des générations. Le comité indique que la minorité de langue anglaise du Québec est particulièrement vulnérable, vu l'exode des jeunes observé dans plusieurs régions du Québec.

Cependant, Warnke (1999) observe, en tenant compte de la première langue officielle parlée, que la proportion de jeunes au sein du groupe anglophone augmente davantage qu'au sein du groupe francophone. Castonguay (2002) souligne que les générations anglo-québécoises se renouvellent aussi bien que les générations anglophones des autres provinces canadiennes. Termote (2002), pour sa part, observe « une augmentation régulière et significative de la capacité de renouvellement du groupe anglais du Québec » (p. 28). En 2001, les jeunes de moins de 25 ans de langue maternelle anglaise

Calculs des auteures à l'aide des documents suivants : Statistique Canada 2002c, 2002d et 2003b. Les taux font référence aux personnes ayant déclaré l'anglais uniquement soit comme langue maternelle, comme langue d'usage ou comme première langue officielle parlée. Les réponses multiples ne sont donc pas incluses dans ces calculs.

.

Le CNDRHC utilise la variable « première langue officielle parlée » pour définir la population de langue anglaise. Le nombre de recensés dont la première langue officielle parlée est l'anglais est additionné à 50 % des recensés dont la première langue officielle parlée est l'anglais et le français.

Harrison inclut la population de moins de 25 ans lorsqu'il parle des jeunes. Il justifie son choix en affirmant que cette définition permet d'établir de façon plus précise l'avenir démographique des minorités linguistiques. Les données les plus récentes qu'utilise Harrison datent du recensement de 1991. De plus, il utilise les réponses uniques et multiples à la question sur la langue maternelle pour définir le groupe des anglophones du Québec.

représentaient 33,8 % de la population totale de langue anglaise du Québec comparativement à 31,6 % pour la majorité francophone<sup>17</sup> (Statistique Canada, 2003c).

Tableau 3 Échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle anglaise<sup>1</sup>, l'âge et la période 1996-2001

Groupes d'âge	Entrées	Sorties	Solde
5-14	3 525	9 515	-5 990
15-24	4 920	7 200	-2 280
25-34	6 960	12 855	-5 895
35-44	4 105	9 220	-5 115
45-54	2 110	5 770	-3 600
55-64	965	3 175	-2 210
65 et +	720	4 290	-3 570

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fait référence aux personnes ayant déclaré une réponse unique à la question sur la langue maternelle.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, 97F0008XCB2001005 (données compilées par la direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration).

D'autre part, vers quelles provinces canadiennes les jeunes anglophones du Québec migrent-ils le plus? En d'autres termes, quels sont leurs principaux lieux de destination? Entre 1996 et 2001, les destinations canadiennes principales des jeunes de langue maternelle anglaise<sup>18</sup> âgés de 20 à 34 ans ont été l'Ontario (11 345 entrées), la Colombie-Britannique (1 910 entrées), l'Alberta (1 735 entrées) et la Nouvelle-Écosse (570 entrées) (Statistique Canada, 2002<sup>e</sup>, n.p.).

# 1.2 Répartition sur le territoire

Lors de la constitution de la Confédération, c'est dans les Cantons-de-l'Est que l'on retrouvait la concentration régionale la plus élevée d'Anglo-Québécois (Rudin, 1986). Cependant, après la date charnière de 1867, la proportion de la population de langue anglaise a diminué dans la majorité des régions à l'exception de Montréal. De 1861 à 1996, la proportion d'Anglo-Québécois demeurant dans la région montréalaise a triplé (Marmen et Corbeil, 1999; Rudin, 1986)<sup>19</sup>. Ainsi, la plus grande concentration d'Anglo-

-

Calculs des auteures à l'aide du document suivant : Statistique Canada 2003c. Les taux font référence aux personnes ayant déclaré l'anglais ou le français uniquement comme langue maternelle. Les réponses multiples ne sont donc pas incluses dans ces calculs.

Cette catégorie fait seulement référence aux personnes ayant déclaré une réponse unique (i.e. l'anglais) à la question sur la langue maternelle.

Les données présentées ici font référence à la population de langue maternelle anglaise.

Québécois se trouve désormais dans la région administrative de Montréal; en 1996, environ les trois quarts y résidaient (Marmen et Corbeil, 1999, p. 10). En 1996, en tenant compte de la première langue officielle parlée, la proportion d'Anglo-Québécois au sein de la population montréalaise était d'environ 30 % (CNDRHC, 2000, p. 11). En 2001, en considérant cette fois-ci la langue maternelle, cette proportion ne s'élevait qu'à 12 % (Lamarre *et al.*, 2002, p. 48).

Tableau 4
Répartition de la population des 18-34 ans selon la langue maternelle anglaise et les régions administratives, Recensement 2001

	Anglai	Population	Population totale			
Régions administratives	Nombre	% <sup>2</sup>	Nombre	$\%^3$		
01 Bas-Saint-Laurent	155	0,1	39 205	2,5		
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	230	0,2	58 225	3,6		
03 Capitale-Nationale	1 615	1,3	143 510	9,0		
04 Mauricie	315	0,3	48 585	3,0		
05 Estrie	3 450	2,9	61 380	3,8		
06 Montréal	74 250	61,5	462 615	28,9		
07 Outaouais	9 110	7,4	69 495	4,3		
08 Abitibi-Témiscamingue	855	0,7	30 495	1,9		
09 Côte-Nord	955	0,8	21 185	1,3		
10 Nord-du-Québec	395	0,3	10 485	0,7		
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 490	1,2	17 090	1,1		
12 Chaudière-Appalaches	445	0,4	82 175	5,1		
13 Laval	4 410	3,6	73 505	4,6		
14 Lanaudière	940	0,8	75 280	4,7		
15 Laurentides	3 935	3,3	92 920	5,8		
16 Montérégie	17 815	14,8	265 575	16,6		
17 Centre-du-Québec	335	0,3	46 415	2,9		
Total	120 720	100,0	1 598 140	100,0		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Fait référence aux personnes ayant déclaré une réponse unique à la question sur la langue maternelle.

Source: Statistique Canada, Recensement de 2001, 95F0334XCB01006.

La répartition sur le territoire québécois des jeunes adultes de 18 à 34 ans de langue maternelle anglaise est relativement semblable à celle de l'ensemble des Anglo-Québécois. En 2001, 61,5 % d'entre eux se trouvaient dans la Communauté urbaine de Montréal (voir tableau 4). Les autres régions où ils se concentraient étaient la Montérégie (14,8 %), l'Outaouais (7,4 %) ainsi que Laval (3,6 %), les Laurentides (3,3 %) et l'Estrie (2,9 %). Cette répartition sur le territoire diverge de celle de la population totale du Québec âgée de 18 à 34 ans. En effet, la population totale se concentre dans les régions suivantes: Communauté urbaine de Montréal (28,9 %),

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Les pourcentages sont calculés sur la population totale des 18-34 ans de langue maternelle anglaise.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Les pourcentages sont calculés sur la population totale des 18-34 ans.

Montérégie (16,6 %), Laurentides (5,8 %), Chaudière-Appalaches (5,1 %), Lanaudière (4,7 %) et Laval (4,6 %).

## 1.3 Bilinguisme, scolarisation et emploi

La proportion d'Anglo-Québécois pouvant parler le français augmente (Jedwab, 2001; Marmen et Corbeil, 1999). Les anglophones du Québec sont également plus nombreux à être bilingues que leurs homologues francophones (QCGN, 2002). De plus, ils utilisent de plus en plus fréquemment le français au travail (Jedwab, 2001). Cette hausse du bilinguisme s'explique en partie par le départ d'anglophones unilingues à l'extérieur du Québec (Jedwab, 1996). Cependant, il est certain que l'on observe depuis 1971 une hausse du nombre d'anglophones ayant développé leurs compétences linguistiques en français (*idem*).

Les taux de bilinguisme les plus élevés au sein du groupe anglophone se retrouvent chez les jeunes. Harrison observe qu'entre 1971 et 1991, la proportion de jeunes anglophones de moins de 25 ans pouvant parler français est passée de 32 % à 61 % (Harrison, 1996, p. 52). Selon les données du recensement de 2001, cette proportion s'élevait à plus de 80 % chez les 15 à 24 ans (Gauvin, 2003, n.p.; Marmen, 2003, n.p.). L'enquête CROP menée pour le Missisquoi Institute révèle qu'en 2000, 90 % des jeunes anglophones de 18 à 24 pouvaient soutenir une conversation dans les deux langues, ce pourcentage ne s'élevant qu'à 62 % chez les jeunes francophones (Missisquoi Institute, 2000, n.p.)<sup>20</sup>. Jedwab (1996) constate que les anglophones acquièrent habituellement leur langue seconde à un plus jeune âge que les francophones. Lamarre et al. (2002) précisent que les anglophones du Québec deviennent généralement bilingues avant l'âge de 15 ans grâce aux programmes bilingues organisés par les écoles anglaises; les francophones, eux, deviennent bilingues plus tard, après l'âge de 15 ans, « as they move into postsecondary institutions and the workplace » (p. 51). Aussi, au sein de la communauté anglophone du Québec, ce sont les plus jeunes qui utilisent davantage le français à l'extérieur du foyer ou, plus précisément, au travail (Jedwab, 2002; 2001). De plus en

L'enquête Missisquoi Institute-CROP a été menée en 2000. Elle couvre la totalité du territoire québécois. Deux études distinctes ont été effectuées dont une auprès de 3 126 anglophones du Québec âgés de plus de 18 ans et une auprès de 1 264 francophones du même âge. Les échantillons ont été sélectionnés au hasard selon un modèle d'échantillonnage stratifié non proportionnel afin de représenter les résidents des 17 régions administratives du Québec.

2

plus de jeunes anglophones utilisent l'anglais et le français au cours d'une même conversation (*Idem*, 2002). Lamarre *et al.* (2002) soulignent même ceci : « Young Anglophones...are more likely to converge toward French in social encounters than in the past » (p. 68). La *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec* (2001), qui constate cette hausse du bilinguisme, conclut que les jeunes « sont [...] mieux outillés que leurs aînés pour participer pleinement à la vie québécoise » (p. 51). La commission voit là un signe d'ouverture linguistique et de cohésion sociale.

Certains chercheurs critiquent néanmoins la façon dont Statistique Canada mesure le bilinguisme (Jewab, 1996; Amit-Talai, 1993). En effet, le bilinguisme est mesuré par cette question du recensement : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? Choix de réponse : Français seulement, anglais seulement, français et anglais, ni français ni anglais ». Ainsi, les répondants qui ne parlent le français que difficilement peuvent tout de même répondre qu'ils peuvent soutenir une conversation en français (Amit-Talai, 1993). Aussi, cette question ne mesure pas la capacité à lire et à écrire en français. Locher (1994) et Amit-Talai (1993) ont mesuré plus précisément la qualité du français des jeunes anglophones du Québec. Dans ces deux études, les répondants devaient évaluer leur compréhension du français parlé ainsi que leur capacité à parler, à lire et à écrire en français. Alors que Locher (1994) concluait que la maîtrise du français chez les anglophones posait quelques difficultés, Amit-Talai (1993) indiquait que la majorité des non-francophones de son échantillon évaluaient leurs compétences linguistiques en français comme étant excellentes ou très bonnes. L'enquête Missisquoi Institute-CROP a aussi posé une question permettant de mesurer de façon plus détaillée les compétences linguistiques : « Écrivez-vous en français... Choix de réponse : très bien, assez bien, pas très bien, pas du tout ». Les jeunes anglophones âgés de 18 à 24 ans ont dit écrire très bien ou assez bien le français dans une proportion de 69 % (Misssisquoi Institute, 2000, n.p.). Donc, le niveau de connaissance du français que possèdent les jeunes anglophones dépasserait la simple capacité de soutenir une conversation.

Dans son rapport paru en 1992, Alliance Quebec<sup>21</sup> soutenait que le principal problème observé chez les jeunes anglophones n'était pas un manque de compétences linguistiques en français. En effet, comme nous l'avons vu, la majorité d'entre eux sont bilingues. Ce qui les caractérise, c'est davantage un manque de confiance en leurs habiletés en français. L'étude d'Alliance Quebec (1992) révélait que les jeunes anglophones croyaient avoir moins de chances d'être embauchés que les francophones. Ce sentiment semblait également toucher l'ensemble des Anglo-Québecois. En effet, Caldwell (1994) soulignait que plus de la moitié des anglophones du Québec considéraient ne pas avoir les mêmes chances d'obtenir un emploi que les francophones, et ce, même s'ils parlaient le français. L'étude quantitative Missisquoi Institute-CROP menée en 2000 révèle cependant qu'environ les deux tiers des anglophones âgés de 18 à 24 ans considéraient que l'enseignement du français les avait préparés à réussir au Québec. L'étude quantitative intitulée « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes V » menée en 2002 par Ipsos-Reid Corporation indique également que 73 % des jeunes anglophones interrogés ont répondu que leurs études leur avaient permis d'acquérir une bonne connaissance d'une langue seconde (Floch, 2003, n.p.)<sup>22</sup>. Selon cette étude, l'évaluation que font les jeunes anglophones de leurs chances de réussite au Québec semble plus positive que lors de la parution du rapport d'Alliance Quebec en  $1992^{23}$ .

Deux rapports, qui ne reposent cependant pas sur des études quantitatives, contredisent ces résultats. Selon la *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec* (2001), plusieurs jeunes de la communauté de langue anglaise estiment que l'enseignement qu'ils reçoivent préconise davantage l'acquisition de la langue orale que celle de la langue écrite et de la culture qui s'y rattache. Ainsi, ces jeunes déplorent le fait qu'ils soient mal outillés lorsqu'est venu le temps pour eux d'entrer sur le marché du travail. Le compte-rendu du forum organisé par le CPJ, qui a réuni une quarantaine de représentant(e)s des jeunes anglophones du Québec, indique

-

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ce rapport d'Alliance Quebec (1992) se base sur une recension des études relatives à la propension des jeunes Anglo-Québécois à chercher du travail à l'extérieur de la province de Québec. Alliance Quebec a rencontré des jeunes Anglo-Québécois ainsi que des associations les représentant afin de mieux comprendre leurs expériences.

Ces données se basent sur un échantillon aléatoire comprenant 174 anglophones du Québec âgés de 12 à 30 ans. La variable « première langue officielle parlée » est utilisée pour définir les anglophones; les réponses uniques sont additionnées aux réponses multiples qui ont été réparties également dans les différentes catégories.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Il faut toutefois souligner que ce rapport d'Alliance Quebec (1992) ne reposait pas sur des données quantitatives comme c'est le cas des études Missisquoi Institute-CROP et Ipsos-Reid Corporation.

également que les anglophones n'ont pas l'impression d'acquérir les habiletés nécessaires à « leur pleine participation dans la société québécoise » (CPJ, 2003, p. 15). Ces jeunes soutiennent que l'enseignement reçu ne leur permet pas de développer un bilinguisme à la fois à l'oral et à l'écrit qui leur permette d'être fonctionnel. Ils jugent que les jeunes francophones sont plus avantagés lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Les recommandations du rapport sont notamment « un changement de vision par rapport au bilinguisme [qui] devra marquer la culture politique actuelle » et davantage de programmes d'échanges entre les écoles françaises et anglaises afin de favoriser le développement des compétences linguistiques et culturelles de l'ensemble des Québécois (*Idem*, p. 16).

Sur le plan scolaire, les Anglo-Québécois possèdent un niveau d'instruction plus élevé que celui de la majorité francophone du Québec, surtout en termes de formation universitaire (QCGN, 2002; CNDRHC, 2000). En 2001, 30,4 % de la population de langue maternelle anglaise avait complété des études postsecondaires alors que ce pourcentage ne s'élevait qu'à 25,1 % pour la population de langue maternelle française (Statistique Canada, 2003c)<sup>24</sup>. Cependant, le taux de chômage est plus élevé au sein du groupe anglophone du Québec (QCGN, 2002; CNDRHC, 2000). En 2001, le taux de chômage pour la population de langue maternelle anglaise s'élevait à 8,7 % comparativement à 7,7 % pour la majorité francophone (Statistique Canada, 2003c)<sup>25</sup>.

Selon Harrison (1996), les mêmes tendances s'observaient chez les jeunes anglophones du Québec au recensement de 1991. En effet, en 1991, chez le groupe d'âge 25-34 ans, 23 % des anglophones avaient obtenu un diplôme universitaire, ce pourcentage ne s'élevant qu'à 14 % chez les francophones (p. 55). En 1991, le taux de chômage des jeunes anglophones (18,7 %) était légèrement supérieur à celui des jeunes francophones (18,3 %) (*Idem*, p. 59).

Calculs des auteures à l'aide du document suivant : Statistique Canada, 2003c. Les taux font référence aux personnes ayant déclaré l'anglais ou le français uniquement comme langue maternelle. Les réponses multiples ne sont donc pas incluses dans ces calculs.

Les taux font référence aux personnes ayant déclaré l'anglais ou le français uniquement comme langue maternelle. Les réponses multiples ne sont donc pas incluses dans ces calculs.

#### 1.4 Identité culturelle

L'expression « Québec anglais » est relativement nouvelle; elle origine de la Révolution tranquille (Jedwab, 2002; Caldwell, 1994). Dans les années 1960, il était encore question du Canada anglais et du Canada français. C'est l'adoption récente de la notion globale de « Québécois » qui a amené les anglophones du Québec à reconsidérer leur identité ethnique (Jedwab, 2002; Caldwell et Waddell, 1982). Plusieurs changements au cours des dernières décennies ont remis en cause la communauté québécoise d'expression anglaise. Depuis 1960, ceux qu'on appelle aujourd'hui les Anglo-Québécois sont passés d'un statut majoritaire à un statut minoritaire (Caldwell et Waddell, 1982). Désormais, la notion de « survivance » s'applique plutôt aux Anglo-Québécois « de souche » qu'aux Québécois francophones « de souche » (Schmitz, 1997, p. 223). Ce sont les transformations sociopolitiques survenues à cette époque, telles la Révolution tranquille et les lois 22 et 101, qui ont contribué à ce bouleversement. Le Parti québécois et le monde des affaires francophone se sont alors substitués au pouvoir que détenait auparavant l'élite anglophone (*Idem*).

La « nouvelle identité collective » (*Ibid.*, p. 221) qui caractérise les Anglo-Québécois est difficile à circonscrire (Jedwab, 2002). L'hétérogénéité ethnique de la communauté québécoise d'expression anglaise rend le processus d'identification plutôt ambigu, même pour ces derniers (Locher, 1994). Locher (1988) indique que le groupe des Anglo-Québécois « ne possède ni la conscience d'un passé commun, ni une idéologie commune, ni une organisation politique commune » (p. 32). Alors que la majorité des chercheurs affirment que le facteur linguistique caractérise principalement les différentes identités du Québec (Jedwab, 2002), Caldwell (1994) affirme que la conception du Québec anglais doit plutôt s'élargir au critère culturel. Il souligne que c'est davantage la culture que la langue d'un groupe donné qui donne naissance à une communauté.

La communauté minoritaire anglophone possède plusieurs caractéristiques. C'est d'abord le contexte politique du Québec qui détermine en partie son identité, ce qui la distingue du Canada anglais (Jedwab, 2002). Aussi, elle diffère des autres minorités puisque « son cadre de référence est plus global » (*i.e.* le Canada) (Locher, 1994, p. 69). Ensuite, alors qu'autrefois les anglophones du Québec étaient principalement d'origine

britannique, ils forment aujourd'hui un groupe de plus en plus multiethnique (Jedwab, 2002; 1996; Caldwell, 1994). Jedwab (2002) mentionne que les anglophones du Québec « ne ressemblent pas beaucoup aux anglophones québécois des époques antérieures » (p. 193). Aussi, l'exode massif d'Anglo-Québécois ferait partie de l'imaginaire collectif ou plutôt de la « communauté imaginée » (réf. Anderson, 1991) de ces derniers (Radice, 2000). Par exemple, les départs des parents et des amis à l'extérieur du Québec ont suscité, chez la majorité des Anglo-Montréalais interrogés par Radice, le questionnement suivant: « dois-je rester ou m'en aller? » (Radice, 2000, p. 33). Ces migrations interprovinciales ont également engendré un degré moindre d'enracinement chez les anglophones du Québec (Jedwab, 2001). De plus, la majorité des Anglo-Québécois, lorsqu'ils se penchent sur le statut de leur groupe ethnolinguistique, manifestent des sentiments d'insécurité et de marginalisation (Radice, 2000; Locher, 1994). Locher (1994) suggère même la possibilité que cette impression de menace fasse partie de l'identité anglo-québécoise. Les anglophones du Québec interrogés par Lo et Teixeira (1998) avant le référendum de 1995 croyaient que l'existence de la minorité anglophone du Québec était en danger. Par ailleurs, les Anglo-Québécois ont une identité spatiale différente de celle des francophones (Lo et Teixeira, 1998). En effet, ils s'identifient généralement à l'espace local que constitue Montréal et à la nation canadienne (*Idem*). Comme le souligne Radice (2000), les Anglo-Montréalais « ne s'identifient pas comme membres à part entière de la société québécoise » (p. 152).

Les jeunes anglophones du Québec s'inscrivent dans cette identité ethnique. Ils se démarquent toutefois des générations qui les précèdent. Voici comment ils ont décrit leur expérience en tant que jeunes anglophones du Québec à l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse 2000 :

Growing up in Quebec as an English-speaking Quebecer is, in many ways, an exhilarating experience. We live constantly at the confluence of two or more languages, two cultural networks. We share with our French-speaking neighbors a sense that life cannot be taken for granted. They feel that they are a minority within Canada and North America. We are a minority within the minority. That gives a sense of adventure, an invitation to explore, to broaden our consciousness, to cross bridges and wander in unfamiliar forests. [...] We cannot live here as young English speakers without developing a stereoscopic vision. We know that there are two sides to every folk tale. (Johnson, 2000, n.p.)

Ils se définissent, dans ce texte, comme étant un groupe multilingue et multiethnique. Jedwab (2002) indique qu'au recensement, les jeunes anglophones répondent davantage qu'ils sont d'origines multiples que leurs aînés. Les jeunes anglophones affirment que le Québec francophone fait partie de leur identité (Johnson, 2000). En fait, un grand nombre d'entre eux sont issus de parents de langue maternelle anglaise et française : « Les mariages entre anglophones et francophones ont connu une telle augmentation que les enfants qui en sont nés, et qui sont bilingues et profondément biculturels, sont en voie de dépasser en nombre la cohorte traditionnelle d'enfants anglophones du Québec élevés par des parents qui sont tous les deux des anglophones » (Jedwab, 2002). Dans l'enquête « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes V », 77 % des jeunes anglophones du Québec interrogés ont indiqué que les deux langues officielles étaient importantes pour leur identité canadienne (Floch, 2003, n.p.). Pour eux, le concept tant évoqué des deux solitudes n'existe pas. Ils déplorent d'ailleurs la référence constante à ce qu'ils appellent « the ugly Anglo of the mystical past » (Johnson, 2000, n.p.). Ils souhaiteraient se départir de ce passé épineux. Tout comme l'ensemble des Anglo-Québécois, ils ressentent un sentiment d'exclusion (Johnson, 2000; Locher, 1994). Ils affirmaient ceci au Sommet du Québec et de la jeunesse 2000 : « we know that we will never achieve full acceptance, whether as English-speakers or as members of visible minorities » (Johnson, 2000, n.p.). Kamlulambi Pongo (1998), qui a analysé les témoignages écrits de jeunes Anglo-Québécois, relate également ce sentiment de rejet, de méfiance ainsi que cette impression d'être jugé par la majorité francophone<sup>26</sup>. Il cite les propos d'un jeune Anglo-Québécois en indiquant toutefois qu'il ne faut pas généraliser cette attitude : « Le Québec, c'est amusant, c'est très différent et le monde ici ont des préjugés. Ils te voient d'une façon et s'il est différent d'eux-mêmes, il faut se moquer de cette personne. Je déteste le Québec » (*Idem*, p. 139).

L'exode et les intentions de départ font également partie intégrante de leur identité (Johnson, 2000; Locher, 1994). Les jeunes Anglo-Québécois indiquent que la réalité vécue par leur génération dans les régions autres que celle de Montréal est celle du

-

L'article de Kalumlambi Pongo (1998) se base sur une enquête visant à sonder la conscience identitaire des jeunes Québécois francophones, anglophones et néo-Québécois. Cette étude a été réalisée à l'automne 1994 dans les écoles secondaires publiques de la ville de Québec et de la région montréalaise. Les jeunes ont dû composer des textes qui touchent de près à leur espace identitaire. L'auteur ne mentionne pas cependant quelles variables il a utilisées pour créer les catégories « francophone », « anglophone » et « allophones ».

déclin démographique de la communauté anglo-québécoise (Johnson, 2000). Leur identité spatiale est relativement semblable à celle de l'ensemble des Anglo-Québécois. L'enquête CROP effectuée en 1991 pour le Bureau de commerce de Montréal révèle que les jeunes anglophones ont développé un fort sentiment d'appartenance à la ville de Montréal (CROP, 1991 dans Alliance Quebec, 1992). D'autre part, les résultats de l'étude de Locher démontrent que 83 % des jeunes anglophones se considèrent Canadiens plutôt que Québécois (Locher, 1994, p. 65). Locher (1994) souligne cependant qu'il faut être prudent dans l'interprétation de ces résultats puisque ces deux identités culturelles, qu'il qualifie d'arbitraires et d'artificielles, ne s'excluent pas dans la réalité. Les résultats de l'étude plus récente de Kalulambi Pongo (1998) sur la conscience identitaire des jeunes Québécois révèlent que les Anglo-Québécois diffèrent de la maiorité puisqu'ils s'identifient davantage à l'espace géopolitique canadien qu'à l'espace géopolitique québécois; ils n'arrivent pas à s'identifier au Québec dans son ensemble. Kalulambi Pongo (1998) conclut qu' « ils fonctionnent avec différentes logiques d'appartenance qui influent sur la conscience et le processus même de formation de "la mémoire historique" » (p. 134). Il remarque que l'univers identitaire des jeunes Anglo-Québécois n'inclut pas de références à l'histoire québécoise et angloquébécoise; il inclut plutôt des « traces historiques canadiennes » (Kalumlambi Pongo, 1998, p. 148). Kalulambi Pongo (1998) explique ceci par le fait que les Anglo-Ouébécois se sentent exclus de l'histoire qui leur est enseignée sur les bancs d'écoles puisque le rôle historique de leur groupe linguistique est presque entièrement omis.

L'étude « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes V » effectuée en 2002 révèle certaines attitudes des jeunes anglophones face à leur communauté linguistique. Par exemple, 80 % de ces derniers jugent que l'avenir de leur communauté est important; 82 % indiquent qu'ils feront leur part pour leur langue et leur culture; 75 % affirment que leur génération tient à transmettre la langue anglaise; 61 % croient à l'amélioration de leur communauté dans les 20 prochaines années; 64 % mentionnent que la communauté possède un leadership solide; puis, 58 % croient que les jeunes sont les bienvenus dans un rôle de leadership (Floch, 2003, n.p.). L'enquête Missisquoi Institute-CROP démontre également que les jeunes anglophones âgés de 18 à 24 ans sont moins préoccupés par la chute démographique de leur groupe linguistique que

l'ensemble des Anglo-Québécois interrogés; en effet, plus d'un sur cinq ne considèrent pas ce déclin comme étant un problème important (Jedwab, 2001, p. 8). Ainsi, selon ces résultats, les jeunes anglophones semblent optimistes face à leur groupe ethnolinguistique. Floch (2003) conclut que les jeunes anglophones du Québec démontrent un engagement important envers l'épanouissement de leur communauté. Toutefois, cet optimisme n'est pas exprimé dans le texte présenté par des jeunes anglophones au Sommet du Québec et de la jeunesse 2000 (un texte, il faut le rappeler, qui n'est pas représentatif de l'opinion de l'ensemble des jeunes anglo-québécois) : « Too many young people see too little future for themselves and for English-speaking institutions in Quebec. A sense of pessimism and fatalism with respect to the future is probably the single greatest problem facing the young, and hence all of English-speaking Quebecers » (Johnson, 2000, n.p.).

# 1.5 Interactions avec les francophones

Les anglophones entrent de plus en plus en contact avec les francophones (Jedwab, 2001; Locher, 1991). Cette augmentation s'explique en partie par le niveau de bilinguisme élevé que l'on observe au sein de la communauté de langue anglaise (Jedwab, 2002). Un nombre croissant de jeunes anglophones sont amenés à interagir en français dans toutes sortes de situations : à l'école, au travail, dans les quartiers ou à même la vie conjugale (Jedwab, 2002; Locher, 1991). En effet, Jedwab (2001) indique que le nombre de mariages mixtes entre anglophones et francophones a augmenté au cours de la dernière décennie. L'enquête CROP menée pour le Bureau de commerce de Montréal en 1991 révèle que les jeunes Anglo-Québécois souhaitent établir davantage de liens avec la communauté francophone du Québec et qu'ils sont en faveur d'une meilleure tolérance entre les deux groupes linguistiques (CROP, 1991, dans Alliance Quebec, 1992). Cette attitude semble se refléter notamment dans les échanges de plus en plus bilingues et multilingues qui prennent place entre les anglophones et les francophones montréalais. Lamarre et al. (2002)<sup>27</sup> affirment ceci : « If the politics of

Cette ethnographie exploratoire, d'une durée de huit mois, avait pour but d'observer la façon dont les jeunes montréalais de 18 à 35 ans utilisent les langues dans des lieux de la ville associés à diverses communautés linguistiques ainsi que dans des lieux représentants différentes fonctions sociales (p. ex. des cafés, des centres d'emploi, etc.). La méthodologie employée était celle de l'observation non participante. Les périodes d'observation pouvaient durer entre 15 et 60 minutes; elles ont été effectuées par trois étudiants gradués en anthropologie qui avaient l'âge requis pour pouvoir bien se fondre dans la population étudiée. Au total, le corpus à l'étude comprend 190 moments d'observation.

language still underlies interactions, young Montrealers seemed to be dealing with it with a fair amount of equanimity and good humour. Often, they appeared to be using French-English codeswitching as a strategy to level boundaries and neutralize tensions » (p. 66). Dans le texte préparé pour le Sommet du Québec et de la jeunesse 2000, les jeunes Anglo-Québécois mentionnent même que le Québec francophone fait partie de leur identité. Locher (1991), pour sa part, dénonce le mythe des deux solitudes. Il affirme qu'en ressassant constamment cette idée, « nous employons un symbolisme politique qui nie l'existence même de tous les contacts et échanges, toute la collaboration et les efforts pour se comprendre, et toutes les tentatives de surmonter l'expérience d'un passé parfois douloureux » (p. 215).

# 1.6 Attitudes face à la réalité sociopolitique du Québec

Les jeunes anglophones du Québec éprouvent un sentiment de frustration face à la situation linguistique et à l'avenir politique incertain du Québec (Jedwab, 2001; Alliance Quebec, 2000; 1992). L'enquête Missisquoi Institute-CROP indique d'ailleurs que parmi les différents groupes d'âge interrogés, les jeunes anglophones ont mentionné plus spontanément la loi 101 comme étant le principal problème vécu par la communauté (Jedwab, 2001). Les jeunes anglophones croient que leurs droits linguistiques sont violés par l'imposition du français (Alliance Quebec, 1992). L'égalité des droits a d'ailleurs été identifiée à l'unanimité par le corpus de l'enquête Missisquoi Institute-CROP (i.e. un corpus représentant l'ensemble du groupe anglophone, tous âges confondus) comme étant une problématique majeure au sein de la communauté angloquébécoise. Dans l'enquête « Le gouvernement reprend contact avec les jeunes V », les jeunes anglophones du Québec, à la différence des francophones du Québec, des francophones hors Québec et des anglophones hors Québec, étaient moins nombreux à considérer que l'avenir de la langue française était menacé au Canada (Floch, 2003, n.p.). Étonnamment, dans l'étude Missisquoi Institute-CROP, la question de l'unité nationale n'est pas ressortie parmi les problèmes mentionnés par l'ensemble des Anglo-Québécois. Selon Jedwab (2001), ceci s'explique par la faible proportion d'anglophones du Québec qui croit que la province de Québec se séparera du Canada.

### **CONCLUSION**

De ce portrait des jeunes adultes anglo-québécois, il faut retenir les points suivants :

- Au sein de la communauté anglo-québécoise, ce sont les jeunes adultes les plus scolarisés qui sont les plus enclins à quitter le Québec. C'est cet exode important qui contribue essentiellement à réduire leur proportion au sein du Québec anglais. Néanmoins, il semble que le renouvellement des générations angloquébécoises se fasse plutôt bien.
- En 2001, 61,5 % des jeunes adultes de 18 à 34 ans de langue maternelle anglaise se trouvaient dans la Communauté urbaine de Montréal.
- Ce sont les jeunes qui affichent les taux de bilinguisme les plus élevés chez les Anglo-Québécois. Selon le recensement de 2001, plus de 80 % des jeunes anglophones de 15 à 24 ans pouvaient soutenir une conversation en français. De plus, le bilinguisme des jeunes anglophones dépasserait de loin la simple capacité de soutenir une conversation dans une langue seconde.
- Les jeunes Anglo-Québécois sont plus scolarisés que les jeunes francophones.
   Ils ont cependant un taux de chômage légèrement plus élevé.
- Les jeunes Anglo-Québécois forment un groupe multilingue et multiethnique. Les jeunes Anglo-Québécois sont optimistes face à leur groupe ethnolinguistique; ils démontrent un engagement important envers leur communauté.
- Les jeunes Anglo-Québécois établissent de plus en plus de contacts avec les francophones. Ils sont ouverts à l'idée d'établir une bonne relation avec ces derniers.
- Les jeunes Anglo-Québécois sont insatisfaits de la situation linguistique et politique du Québec.

### 2. MIGRATION

La migration des jeunes Anglo-Québécois est un sujet peu étudié. Lorsqu'il est abordé dans la littérature, il est principalement question de migration interprovinciale. Ainsi, dans la première section, nous présenterons les facteurs de migration et de rétention liés à l'émigration hors Québec. Nous exposerons ensuite les résultats des recherches portant sur la migration interrégionale. Encore une fois, les conclusions de travaux portant sur la population anglophone totale du Québec sont mentionnées puisque davantage d'analystes se sont penchés sur ce sujet. Cela permet de constater les ressemblances et les différences entre les comportements migratoires des jeunes et de ceux de l'ensemble de la communauté anglo-québécoise.

# 2.1 Migration interprovinciale

Lorsqu'ils réfléchissent à leur avenir, la plupart des jeunes adultes anglo-québécois sont pris dans un dilemme complexe : celui de rester ou de partir du Québec (Johnson, 2000; Locher, 1992). Ce questionnement semble au cœur de leurs préoccupations : « To stay or not to stay: that is the question that torments almost every English-speaking young person » (Johnson, 2000, n.p.). Les départs massifs d'anglophones vers les autres provinces canadiennes constituent un phénomène qui fait partie de leur environnement social et même de leur identité (Radice, 2000; Locher, 1994, 1992). La communauté anglo-québécoise a nommé la réalité de l'exode ainsi : « getting out of Quebec » (Locher, 1992, p. 14). Selon Locher (1991), rester au Québec signifie apprendre le français, accepter le statut désormais minoritaire de la communauté anglo-québécoise et faire face à un marché du travail difficile pour ceux dont les compétences linguistiques en français laissent à désirer. En contrepartie, partir implique des inconvénients à la fois sur le plan psychologique (i.e. déracinement, perte du réseau social établi, « perte d'un statut social privilégié ») et matériel (équivalence des diplômes, déménagement, nouvel emploi sans réseau social professionnel préétabli) (p. 211). Ces désavantages sont bien exprimés par un leader de la communauté interrogé par Lo et Teixeira (1998): « It is easy to say 'yes I will move'...but in fact for some, it will not be possible to move, to find a new job, to leave relationships behind...it is difficult to leave a place that you

were born and [have been] living for a long time » (p. 489)<sup>28</sup>. Cependant, le départ peut engendrer une certaine libération et une augmentation des chances de réussite professionnelle (Locher, 1991). Cette possibilité de partir semble préoccuper les Anglo-Québécois tout au long de leur existence. En effet, Radice (2000) a découvert ceci des entrevues qualitatives qu'elle a menées auprès d'Anglo-Montréalais : « ceux qui sont restés mettent toujours le fait de rester en rapport explicite avec la possibilité de partir » (p. 46).

# 2.1.1 Facteurs de migration

C'est un ensemble de plusieurs facteurs étroitement liés qui contribue à expliquer le phénomène de la migration des Anglo-Québécois (Lo et Teixeira, 1998; Jedwab, 1996; Locher, 1992). Locher (1992) affirme que les intentions de migrer ne peuvent pas s'expliquer par un seul facteur ou par un seul groupe de facteurs. De plus, il ne faut pas oublier que les variables explicatives varient d'un individu à l'autre. Les chercheurs intéressés par la problématique considèrent généralement plusieurs éléments dans leur analyse de l'exode des anglophones. Les différentes variables étudiées par les analystes relèvent à la fois des conditions relatives au Québec et de l'attraction exercée par les autres provinces canadiennes. Sans nier que les causes de l'émigration anglophone soient interreliées, ces dernières ont été divisées par thème dans le but de mettre en parallèle les différents résultats de recherche obtenus pour chaque groupe de facteurs.

Il est également important de mentionner que la plupart des études menées sur le sujet portent sur les intentions de migrer<sup>29</sup>. Locher (1992) explique cette décision

\_

Lo et Teixeira (1998) ont effectué une enquête sur les intentions de migrer de 411 non francophones demeurant dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce deux semaines avant le référendum de 1995. Quelque 60 % des membres de l'échantillon avaient l'anglais comme langue maternelle. Il faut noter que les participants interrogés étaient principalement au mitan de leur vie, avaient un niveau d'éducation universitaire, étaient des professionnels ou des gestionnaires et avaient un revenu élevé.

Depuis le début des années 1990, deux chercheurs seulement se sont penchés sur la problématique de la migration interprovinciale des jeunes Anglo-Québécois. Amit-Talai a effectué une enquête en 1987 auprès de 1 295 étudiants de secondaire V d'écoles anglophones du Québec et de 501 étudiants d'écoles francophones. L'analyse des données portait principalement sur les compétences linguistiques en français, les motivations d'une future migration et les destinations envisagées. L'échantillon tentait de refléter l'ensemble des étudiants de secondaire V des écoles anglophones du Québec. Ainsi, les jeunes étudiés se caractérisaient par diverses origines ethniques, langues maternelles et langues d'usage. Néanmoins, la majorité des résultats sont analysés selon la langue maternelle. Les étudiants répondaient à un questionnaire en classe. Locher a lui aussi mené une étude quantitative portant sur les intentions des jeunes Anglo-Québécois de quitter le Québec. Les derniers résultats ont été publiés en 1994. Cette recherche a été réalisée pour le *Conseil de la langue française*. Quelque 4 082 étudiants de secondaire IV et V ainsi que du cégep ont répondu à un questionnaire en classe. Les répondants étaient sélectionnés par classes entières suivant un échantillonnage au hasard. Ces jeunes provenaient de 19 établissements différents. Ces institutions avaient été sélectionnées dans le but de représenter les cinq principaux milieux linguistiques du Québec anglais. Cette étude reprenait sensiblement le même questionnaire utilisé par Locher en 1979, ce qui permettait des comparaisons diachroniques.

méthodologique ainsi : « Tracking down migrants at their new destinations is the single most difficult and costly part of studying the "anglophone exodus"; it hardly ever gets done » (p. 5). Les chercheurs sont conscients que les intentions de migrer ne se concrétisent pas toujours (Lo et Teixeira, 1998; Locher, 1994; Amit-Talai, 1993). Locher (1992) indique que les intentions migratoires mesurent davantage des perceptions, des plans de carrière professionnelle et des insatisfactions face au contexte du Québec qu'une réelle détermination à quitter la province. Cependant, Locher (1992) affirme que l'étude des intentions de migrer permet tout de même d'identifier les déterminants d'une migration future. Il souligne que dans les recherches antérieures menées sur la migration des anglophones, ce sont les intentions de migrer qui se sont avérées le meilleur prédicteur des mouvements migratoires.

## 2.1.1.1 Facteurs linguistiques

Les facteurs linguistiques englobent trois variables explicatives mentionnées par les analystes qui se sont penchés sur la problématique de la migration anglophone : la langue maternelle, les compétences linguistiques en français et la concentration linguistique d'un lieu donné.

L'impact de la langue maternelle sur les migrations entre le Québec et les autres provinces canadiennes fait consensus auprès des chercheurs. En effet, c'est cette variable qui déterminerait en majeure partie la migration interprovinciale observée au Québec : les anglophones du Québec émigrent davantage que les francophones et les allophones (Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Newbold, 1996; Liaw, 1990).

Les mêmes constatations s'observent chez les jeunes Anglo-Québécois. Par exemple, l'étude quantitative d'Amit-Talai (1993) révèle que les étudiants des écoles françaises sont plus enclins à vouloir migrer à l'intérieur du Québec que les étudiants des écoles anglaises; ces derniers manifestent davantage le désir de quitter la province de Québec. Locher (1994; 1992), qui a lui aussi mené une étude quantitative, constate que les anglophones sont plus nombreux à manifester l'intention de migrer hors du Québec. Cependant, il conclue que la langue maternelle a seulement un impact mineur sur les intentions de migrer exprimées par les membres de son corpus; il indique que cette variable n'explique qu'une petite fraction du phénomène (1992). Locher (1992) indique

que le faible impact de cette variable est dû au fait que les intentions de migrer hors Québec sont généralisées à l'ensemble de son corpus, c'est-à-dire même au groupe des jeunes francophones. Amit-Talai (1993) a également découvert que les catégories linguistiques ne sont pas le principal facteur explicatif des intentions de migrer. Elle conclut ceci : « If therefore we are going to continue to use categories such as English or French-speaking, we should be careful not to confuse classification with cause » (Amit-Talai, 1993, p. 58).

Seulement deux études qui portent sur l'ensemble des Anglo-Québécois analysent l'impact des compétences linguistiques en français sur les migrations: l'étude quantitative de Locher (1988) et l'étude qualitative de Radice (2000). Locher (1988) a découvert que les compétences linguistiques en français des Anglo-Québécois, tous âges confondus, ont un impact mineur sur leurs comportements migratoires<sup>30</sup>. Radice, pour sa part, a observé des divergences au sein de son corpus concernant le lien possible entre les compétences linguistiques en français des anglophones et leurs comportements migratoires. Par exemple, plusieurs informateurs ont mentionné que selon leur perception des membres de leur entourage avaient quitté Montréal par crainte que leur manque de connaissances en français ne les empêche d'obtenir un travail (Radice, 2000). Keith, un informateur dans la trentaine, indique ceci :

Quand t'es Anglais de Montréal on te dit dès ton jeune âge « tu dois apprendre le français, il faut que t'apprennes le français », et on t'envoie en immersion et tout. Un très grand nombre d'enfants subissent de telles pressions pour apprendre le français, et s'ils ne l'apprennent pas, beaucoup de jeunes partent tout simplement pour Toronto parce qu'ils sont terrorisés. (Radice, 2000, p. 45).

Cependant, d'autres participants qui ne possèdent pas une bonne connaissance du français ont exprimé, au cours des entrevues, la satisfaction qu'ils avaient de vivre à Montréal.

Chez les jeunes Anglo-Québécois, la même tendance s'observe (Termote, 2002; Lo et Teixeira, 1998; Locher, 1994; Amit-Talai, 1993; Alliance Quebec, 1992). En effet, il semble que le taux élevé de bilinguisme observé chez les jeunes anglophones n'a pas

Locher (1988) a suivi le parcours migratoire de 251 Anglo-Montréalais de 1978 à 1983. Il tient compte de la langue maternelle pour définir le groupe des Anglo-Québécois. Toutefois, il a également inclu les personnes qui ont l'anglais comme langue d'usage et qui sont nés dans un pays anglophone.

contribué à réduire leur propension à émigrer vers les autres provinces canadiennes (Termote, 2002; Lo et Teixeira, 1998; Locher, 1994; Amit-Talai, 1993). Les résultats de l'étude quantitative d'Amit-Talai (1993) révèlent que les étudiants des écoles anglaises qui avaient évalué leurs compétences linguistiques en français comme étant plus ou moins bonnes étaient les plus enclins à considérer l'option de quitter le Québec. Cependant, ces derniers constituaient une minorité au sein de l'échantillon. En fait, 55,3 % de ceux qui avaient manifesté leur intention de migrer se considéraient très bons en français (p. 55). Amit-Talai (1993) concluait que le manque de compétences linguistiques en français ne contribuait que très peu à expliquer la proportion relativement élevée d'étudiants anglophones désirant migrer vers les autres provinces.

L'étude quantitative de Locher (1994; 1992) arrive aux mêmes résultats que celle d'Amit-Talai (1993). Locher (1994; 1992) explique l'incidence moindre de la variable « compétences linguistiques en français » par le sentiment d'iniquité et de discrimination ressenti par les anglophones. En fait, la connaissance de la langue maternelle équivaut rarement à celle d'une langue seconde. Ainsi, les jeunes anglophones sont peut-être convaincus que malgré leurs efforts pour développer leurs habiletés linguistiques en français, ils n'auront pas les mêmes chances sur le marché du travail que leurs homologues francophones. Cette perception pourrait les amener à croire que l'option à suivre n'est pas de s'appliquer à apprendre le français, mais bien de quitter la province de Québec. Lo et Teixeira (1998) et Alliance Quebec (1992) arrivent également à la conclusion que le problème des jeunes Anglo-Québécois n'est pas un manque de compétences linguistiques en français, mais bien un sentiment de discrimination: «they may well leave because they perceive a lack of equal opportunities and they sense that their contribution is not welcomed or wanted », (p. 15). Le compte-rendu du forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec organisé par le CPJ soulignait également que les exigences linguistiques requises pour obtenir un permis professionnel au Québec encourageaient des diplômés anglo-québécois à émigrer aux États-Unis ou en Ontario (CPJ, 2003).

L'autre facteur qui peut expliquer l'incidence moindre du bilinguisme sur le phénomène à l'étude est que les compétences linguistiques acquises en français par les jeunes anglophones rendent ces derniers très mobiles au sein du Canada : c'est du moins ce que

révèle le texte que les jeunes anglophones du Québec ont présenté au Sommet du Québec et de la jeunesse 2000 (Johnson, 2000). Le compte-rendu du forum dirigé par le CPJ soulignait la mobilité accrue du groupe anglophone (CPJ, 2003). De plus, selon le rapport d'Alliance Quebec (1992), certains jeunes croient que leur connaissance du français les rend compétitifs sur le marché du travail dans les autres provinces canadiennes, alors qu'au Québec leur habileté à parler l'anglais n'est pas suffisamment valorisée. Termote (2002), qui base son étude sur des données du recensement, fait sensiblement la même hypothèse : « sans doute le "bilinguisme" leur permet-il d'avoir un avantage comparatif sur le marché du travail à l'extérieur du Québec » (p. 34).

Au sein de la population totale des anglophones Québécois, la concentration linguistique ou le désir de demeurer dans un milieu davantage anglophone semble être un des facteurs explicatifs de la migration. Kaplan (1995), qui utilise les données des recensements de 1981 et 1986, indique que la composition linguistique d'un lieu donné joue un rôle clé dans la rétention et dans l'attraction des migrants<sup>31</sup>. En effet, les anglophones du Québec auraient tendance à vouloir s'installer dans les régions où vit une minorité de francophones. Radice (2000) a également découvert, à l'aide de ses entrevues qualitatives, que ce qui pousserait entre autres les Anglo-Montréalais à émigrer serait la disparition des institutions anglophones liées à l'éducation, à la santé, à l'expression culturelle et aux activités sportives; bref, l'inexistence d'une infrastructure qui permette aux anglophones de se réunir.

Néanmoins, la concentration linguistique semble avoir un impact mineur sur les intentions de migrer des jeunes anglophones du Québec. Dans son enquête quantitative portant sur l'exode futur des jeunes anglophones, Amit-Talai (1993) a découvert que seulement 12,2 % des répondants ayant manifesté l'intention de migrer indiquaient vouloir quitter la province afin de vivre au sein d'un milieu davantage anglophone (p. 57).

<sup>31</sup> Kaplan (1995) analyse les mouvements migratoires d'une région à une autre du Canada avec l'aide des données des recensements de 1981 et 1986 selon la langue maternelle.

### 2.1.1.2 Facteurs culturels

Trois facteurs culturels sont présentés par les chercheurs afin d'expliquer les parcours migratoires des anglophones : l'identité ethnique, le climat culturel ainsi que l'enracinement des anglophones du Québec.

Lo et Teixeira (1998), qui ont mené une enquête auprès des résidants de Notre-Dame-de-Grâce, soulignent que les Québécois anglophones s'identifient davantage au Canada anglais qu'au Québec, ce qui expliquerait leur propension à émigrer vers les autres provinces. Pour ce qui est des jeunes Anglo-Québécois, l'étude quantitative de Locher (1994) révèle un certain attachement au Canada qui se reflète dans le choix de leur destination migratoire. À la différence de leurs homologues francophones, les jeunes anglophones optent en grand nombre pour le Canada anglais; cet attachement au Canada semble être absent de l'univers francophone.

Le climat culturel semble également avoir un rôle à jouer dans la migration des Anglo-Québécois. Marmen et Corbeil (1999), qui analysent les résultats du recensement canadien, indiquent que le contexte social et culturel, créé entre autres par la situation linguistique du Québec, a une influence certaine sur les migrations observées entre les provinces canadiennes. Lo et Teixeira (1998) affirment que le phénomène de la migration interprovinciale s'explique notamment par le choc des cultures qui caractérise le Québec. Locher (1988) indique cependant que selon les résultats de son étude quantitative longitudinale les facteurs culturels, tels que l'intégration sociale, ont un impact statistique mineur sur la migration des Québécois anglophones; les Anglo-Québécois qui manifestent un comportement distant à l'égard de la majorité francophone ne sont pas plus enclins à émigrer hors de la province.

Chez les jeunes anglophones, le sentiment de ne pas être accepté au sein de la majorité francophone expliquerait en partie leur exode vers les autres provinces canadiennes (Johnson, 2000; Alliance Quebec, 1992). Dans le texte présenté au Sommet du Québec et de la jeunesse 2000, des jeunes anglophones indiquent les sentiments suivants comme étant des facteurs explicatifs de leurs départs massifs : « a sense of limited acceptance », « a sense of rejection at home » et « a sense of discomfort and alienation » (Johnson,

2000, n.p.). Il faut toutefois noter que ce texte n'est pas représentatif de l'opinion de l'ensemble des jeunes anglophones.

L'enracinement, mesuré notamment par le lieu de naissance ainsi que par le lieu de naissance des parents, semble également avoir un impact sur la migration des Anglo-Québécois. Newbold (1996), qui utilise les données des recensements de 1986 et 1991, affirme ceci : « the high outmigration rate from Quebec [...] can be largely attributed to English-speaking non-native migrants returning to their province of birth » (p. 14)<sup>32</sup>. Locher (1988) indique cependant que les lieux d'origine et de résidence de la génération antérieure et des descendants ont peu d'impact sur les départs massifs d'anglophones du Québec vers les autres provinces.

Chez les jeunes Anglo-Québécois, les variables « lieu de naissance » ainsi que « lieu de naissance des parents » semblent expliquer une partie de la migration. Les jeunes anglophones nés au Québec seraient moins portés à migrer vers les autres provinces canadiennes que les jeunes anglophones nés hors Québec (Locher, 1994; 1992; Caldwell, 1983<sup>33</sup>). Selon l'enquête quantitative de Locher (1994), 87,1 % des élèves nés dans les autres provinces canadiennes avaient l'intention de migrer comparativement à 60,7 % des élèves nés au Québec (p. 95). L'enracinement des parents semble avoir un effet semblable sur l'exode des jeunes; les enfants issus de parents nés dans une autre province sont beaucoup plus enclins à quitter le Québec (Locher, 1994; Caldwell, 1983). Locher (1994) souligne néanmoins que selon les résultats de son étude, les corrélations entre le lieu de naissance et les comportements migratoires sont faibles.

## 2.1.1.3 Facteurs politiques et législatifs

Le climat politique ainsi que les lois linguistiques du Québec expliquent également l'émigration des Québécois anglophones vers le reste du Canada (Stevenson, 2000; CNDRHC, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998; Termote, 1997; Newbold, 1996).

Newbold (1996) utilise les données des recensements de 1986 et de 1991 afin d'analyser la migration interprovinciale au Québec. Il utilise la variable « langue maternelle ».

Caldwell a mené une étude longitudinale. Il a suivi l'expérience migratoire de 975 jeunes Québécois anglophones de 1970 à 1983. Il est le seul, à notre connaissance, à avoir mené une recherche de cette envergure sur le sujet. Dans le cadre de ce projet, il a fait, en 1980, 110 entrevues qualitatives avec les Anglo-Québécois qui avaient décidé de demeurer au Québec après avoir terminé leurs études secondaires.

Termote (1997), qui utilise les données du recensement de 1991, indique que le taux de migration interprovinciale des Anglo-Québécois varie selon le contexte politique<sup>34</sup>. En période de changements politiques importants, les Anglo-Québécois émigrent en plus grand nombre (Stevenson, 2000; Termote, 1997). Par exemple, Gauthier (1998), qui suit l'évolution des mouvements migratoires à l'aide des recensements de 1966 à 1996, explique que ce sont les événements politiques survenus dans les années 1970 qui ont contribué à l'émigration record d'anglophones au cours de la période 1976-1981<sup>35</sup>. Le niveau d'émigration interprovinciale aurait été plus élevé lors de l'élection du Parti québécois en 1976 et lors du référendum de 1980 (Stevenson, 2000; Rudin, 1986). Les anglophones de Notre-Dame-de-Grâce interrogés par Lo et Teixeira (1998) à la veille du référendum de 1995 indiquaient qu'un vote en faveur de la séparation du Québec allait contribuer à l'augmentation de leur niveau d'émigration interprovinciale. L'avenir politique incertain du Québec semble jouer un rôle important dans les décisions migratoires des Anglo-Québécois (CNDRHC, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Newbold, 1996). Pourtant, les résultats de l'enquête de Lo et Teixeira (1998) n'indiquent pas que le référendum sur la souveraineté du Québec soit le principal facteur explicatif de la migration interprovinciale des anglophones. Selon l'étude qualitative de Radice (2000), ce qui pousserait les membres de son corpus à quitter Montréal ne serait pas nécessairement la sécession du Québec. Locher (1988) résume bien ces contradictions que l'on retrouve dans la littérature : « les raisons politiques, y compris une opposition à la Charte de la langue française, ont joué un rôle secondaire parfois important. Mais rien ne suggère que "l'exode des anglophones" devrait être interprété comme une fuite motivée principalement par des facteurs politiques ou linguistiques » (p. 44).

L'impact des facteurs politiques sur la migration s'observe également chez les jeunes Anglo-Québécois. Les données quantitatives recueillies par Locher (1992) révèlent que les principales raisons de quitter le Québec dans un avenir rapproché mentionnées par les jeunes anglophones sont politiques (*i.e.* les facteurs politiques incluent ici les lois linguistiques du Québec). Alliance Quebec (1992) souligne que peu de jeunes

L'article de Termote (1997) porte principalement sur l'évolution démolinguistique future du groupe des Anglo-Québécois. Pour ce faire, Termote utilise la variable « langue d'usage » du recensement de 1991.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Gauthier (1998) utilise la langue maternelle pour définir les anglophones.

anglophones prévoyaient définitivement demeurer au Québec à long terme et que la décision de rester dépendait pour plusieurs du contexte politique.

L'émigration provinciale de la population totale des Anglo-Québécois s'explique également par les lois linguistiques du Québec (CPJ, 2003; CNDRHC, 2000; Stevenson, 2000; Marmen et Corbeil, 1999). Par exemple, le taux de sortants interprovinciaux a augmenté lors de l'adoption de la loi 101 en 1977. Tel que mentionné plus haut, Locher (1988) soutient cependant que les lois portant sur la langue n'ont joué qu'un rôle secondaire dans l'exode des anglophones; 17,8 % des membres de son échantillon ont mentionné la Charte de la langue française comme étant le principal motif de leur départ (p. 41). D'autre part, le compte-rendu du forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec tenu par le CPJ en 2002 indique que la loi 101 a eu un impact négatif sur l'immigration d'anglophones dans la province de Québec (CPJ, 2003). Il faut toutefois noter que cette affirmation n'est pas appuyée par les données d'une enquête.

Pour ce qui est des jeunes Anglo-Québécois, la majorité des étudiants interrogés par Locher (1992) indiquent que les lois linguistiques constituent la principale raison de leur exode futur. Environ la moitié des jeunes anglophones ont expliqué l'exode global des Anglo-Québécois par les lois linguistiques du Québec. Locher (1992) fait cependant remarquer qu'il est impossible d'expliquer l'exode des anglophones uniquement par l'adoption de la loi 101 en 1977. Il affirme que le niveau d'émigration interprovinciale est demeuré relativement constant depuis 1966 et qu'en fait, la majorité des anglophones n'ont pas quitté le Québec durant cette période.

## 2.1.1.4 Facteurs économiques

Selon l'étude qualitative de Radice (2000) et l'étude quantitative de Locher (1994), ce sont les variables économiques qui déterminent le plus les décisions migratoires de la population anglo-québécoise, tous groupes d'âge confondus. En ce sens, Locher (1991) remarque que les motivations des migrations anglophones sont sensiblement les mêmes que celles observées dans les autres pays. L'importance des déterminants économiques ressort autant des intentions de migrer, des raisons de départ évoquées par les émigrants ainsi que des analyses macro-économiques et démographiques (1994; 1992). Les

Anglo-Montréalais interrogés par Radice (2000) expliquent principalement l'exode des Anglo-Québécois par des facteurs économiques. Locher (1988) explique la prépondérance des facteurs économiques ainsi : « Si le courant migratoire est en fait de longue durée, c'est surtout dans la structure économique du pays qu'on trouve ses causes, et non pas dans des changements politiques éphémères » (p. 117).

Dans les travaux de recherche recensés, les facteurs économiques englobent les éléments suivants : le contexte économique, les perspectives d'emploi et « l'avancement économique » (*i.e.* la scolarisation hors Québec).

Le contexte économique du Québec semble être un facteur explicatif des comportements migratoires de l'ensemble des Anglo-Québécois (CNDRHC, 2000; Radice, 2000; Stevenson, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998). Il semble que le déclin économique observé au Québec depuis la fin de la deuxième guerre mondiale (*i.e.* entre autres marqué par la relocalisation dans les années 1970 d'importants sièges sociaux anglophones de Montréal à Toronto) ainsi que la conjoncture économique favorable d'autres provinces poussent les Anglo-Québécois à quitter le Québec (Marmen et Corbeil, 1999; Lo et Teixeira, 1998). Locher (1988) indique que la recherche d'un meilleur contexte économique explique en partie le départ d'Anglo-Québécois. Son enquête quantitative révèle que 26,7 % des émigrants « sont partis à la recherche de meilleurs avantages économiques ou parce que les conditions économiques du Québec leur déplaisaient » (p. 41).

Plusieurs Anglo-Québécois quittent également le Québec pour des raisons liées à l'emploi telles qu'un transfert d'emploi ou un nouvel emploi (*Idem*). Certains Anglo-Québécois émigrent également dans le but de bénéficier de meilleures perspectives d'emploi et, par le fait même, d'une meilleure qualité de vie (Radice, 2000; Locher, 1991; 1988). Rudin (1986) souligne d'ailleurs qu'il est inéluctable que certains Anglo-Québécois, même bilingues, émigrent vers les autres provinces canadiennes afin d'améliorer leurs chances. Pour sa part, Radice (2000) indique que ce qui pousserait les Anglo-Montréalais qu'elle a interrogés à quitter le Québec serait l'incapacité d'y trouver un travail.

Le désir de jouir de meilleures perspectives d'avenir explique également l'exode des jeunes anglophones du Québec vers les autres provinces (Johnson, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Amit-Talai, 1993). Lo et Teixeira (1998) affirment que ce sont les facteurs économiques plutôt que le contexte politique qui détermineraient davantage la migration interprovinciale des jeunes anglophones. Ils analysent ainsi l'émigration des jeunes anglophones du Québec :

These are people at the beginning of their careers, relatively well educated, mobile, and characteristic of all language communities across the country [...]. They do not have much to lose in leaving Quebec. They are looking for better opportunities elsewhere, apparently conforming to classical migrants leaving on a voluntary basis. (p. 489)

Les résultats de l'enquête menée par Amit-Talai (1993) révèlent que la principale raison de quitter le Québec mentionnée par les élèves anglophones est la poursuite des études, suivie de la recherche d'un emploi. Il est intéressant de noter que ces facteurs contribuent également à expliquer les comportements migratoires interrégionaux des jeunes francophones (Gauthier, Molgat et Côté, 2001). Cependant, Amit-Talai (1993) souligne que les élèves ayant manifesté le désir de migrer à l'intérieur du Québec ont exprimé les mêmes motivations. Amit-Talai (1993) conclut que la principale distinction entre les migrants intraprovinciaux et interprovinciaux repose sur le choix du lieu où ces derniers désirent poursuivre leurs études et leur carrière professionnelle. Elle affirme aussi que les étudiants anglophones interrogés ne désirent pas émigrer vers les autres provinces parce qu'ils croient que leurs chances de réussite sont réduites au Québec, mais bien parce qu'ils sont intéressés par les perspectives d'avenir offertes dans les autres provinces : « To put it in classic migration "push/pull" terms [...], these students were not being pushed out of the province by a perceived lack of opportunities. They were being pulled away from it by their perception of attractive opportunities elsewhere » (p. 56). Dans son rapport publié en 1992, Alliance Quebec indiquait pourtant que les jeunes anglophones émigraient parce qu'ils croyaient leurs chances de réussite limitées au Québec; ils croyaient ne pas avoir les mêmes chances d'embauche que les francophones. Cependant, les données utilisées par Alliance Quebec (1992) ne reposent pas sur une enquête quantitative comme c'est le cas pour l'étude d'Amit-Talai (1993).

Néanmoins, comparativement aux résultats présentés par Lo et Teixeira (1998) et Amit-Talai (1993), Locher (1994) indique que selon les résultats de son enquête le désir de bénéficier de meilleures perspectives d'avenir professionnel n'explique qu'une fraction des intentions de départ exprimées par les jeunes anglophones : « On ne peut donc pas affirmer que seuls ceux qui ont les moyens et les ambitions socioéconomiques expriment le désir de quitter le Québec » (p. 97).

#### 2.1.1.5 Facteurs liés au réseau social et à la socialisation

Les motifs de migration liés au réseau social et à la socialisation sont peu étudiés dans la littérature portant sur la migration des anglophones du Québec. Néanmoins, quelques études se sont penchées sur ces facteurs.

Le réseau social semble avoir un impact sur la migration interprovinciale des Anglo-Québécois. Lo et Teixeira (1998) soulignent que les liens sociaux à l'extérieur de la province que possèdent les non francophones qu'ils ont interrogés constituent un facteur explicatif de leur émigration future. Cependant, les répondants qui prévoyaient quitter le Québec dans les cinq prochaines années ont expliqué leur décision par le besoin de rejoindre des membres de leur parenté dans une proportion ne s'élevant qu'à 14 % (p. 493). En fait, les résultats obtenus par Lo et Teixeira (1998) révèlent plutôt que les intentions migratoires des Anglo-Québécois s'expliquent surtout par des facteurs économiques et politiques. Il faut rappeler que l'étude de Lo et Teixeira (1998) ne porte que sur des résidants de Notre-Dame-de-Grâce. Locher (1988), qui a mené une enquête sur l'ensemble des Anglo-Montréalais, affirme qu'un manque de parenté au Québec influence très peu les mouvements migratoires des Québécois anglophones; le réseau familial n'est donc pas la principale cause des départs massifs d'Anglo-Montréalais. Par contre, l'absence totale de parents dans la province augmenterait la propension des anglophones à quitter le Québec; Locher (1988) indique que les répondants qui n'ont aucun membre de leur famille au Ouébec présentent le taux de départ le plus élevé.

À notre connaissance, aucune étude ne porte sur l'impact du réseau social interne et externe au Québec sur la migration des jeunes Anglo-Québécois. Par contre, sur le plan de la socialisation, Alliance Quebec (1992) mentionne que plusieurs jeunes anglophones sont poussés par leurs parents et par leurs professeurs à s'établir dans les autres

provinces canadiennes. Il semble que la communauté anglo-québécoise soit plutôt pessimiste à l'égard de son avenir et aux chances de réussite de ses jeunes. Alliance Quebec (1992) arrive au constat suivant : « This can easily become a self-fulfilling prophecy for young English-speaking Quebecers and a self-defeating prophecy for the English-speaking community of Quebec » (p. 11). Ces affirmations demandent cependant à être vérifiées quantitativement.

#### 2.1.2 Facteurs de rétention

À notre connaissance, seulement deux études ont abordé les facteurs de rétention de la population totale des Anglo-Montréalais: celle de Locher (1988) et celle de Radice (2000). Locher (1988) indique qu'environ les deux tiers des non-migrants de son échantillon sont restés pour des motifs économiques alors que 11,6 % ont justifié leur choix par un sentiment d'appartenance accru à leur communauté (p. 40). Par ailleurs, Radice (2000) a découvert que les Anglo-Montréalais qu'elle a interrogés ont consciemment choisi de rester à Montréal. Cette réalité est bien exprimée par l'informatrice du nom de Fiona : « La plupart des gens sont ici parce qu'ils veulent être ici » (p. 47). Les raisons de rester sont multiples. Radice (2000) souligne que le choix de ne pas quitter la province de Québec est « le résultat d'années de micro-décisions, d'improvisation et de compromis » (p. 51). Ce qui ressort des entrevues, c'est surtout un amour et un attachement à la ville de Montréal. Deux informatrices disent également être revenues au Québec après avoir divorcé afin de se rapprocher de leur famille et de leur lieu d'origine. Néanmoins, la décision de rester est toujours mise en rapport avec un départ éventuel. Les départs massifs font partie de l'environnement social des Anglo-Montréalais, ce qui les oblige à questionner constamment leur choix de rester.

Pour ce qui est des jeunes Anglo-Québécois, deux études qualitatives, celles d'Alliance Quebec (1992) et de Caldwell (1981), leur ont demandé ce qui les inciterait à rester au Québec. Voici les suggestions que les jeunes anglophones ont apportées en 1992 : offrir davantage de services publics en anglais; dispenser des cours de français gratuitement afin de développer les compétences linguistiques des jeunes anglophones et ainsi augmenter leurs chances d'embauche; favoriser une bonne communication, une compréhension mutuelle ainsi qu'une certaine tolérance entre les deux communautés linguistiques; puis, promouvoir les avantages du bilinguisme en produisant notamment

des émissions bilingues (Alliance Quebec, 1992). De plus, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse 2000, les jeunes Anglo-Québécois ont mentionné ceci : « The will of English-speaking youth to build a future in Quebec is there » (Johnson, 2000, n.p.). Ils ont indiqué que ce qui les inciterait à rester au Québec serait l'amélioration de leurs perspectives d'avenir ainsi qu'une réconciliation entre la minorité anglophone et la majorité francophone. Le compte-rendu du forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec organisé par le CPJ en 2002 révèle que l'emploi incite fortement les jeunes anglophones à demeurer dans la province de Québec (CPJ, 2003).

Lorsque l'on considère les suggestions mentionnées en 1979-1980, on constate une évolution dans la perception qu'ont les jeunes anglophones du problème de la migration. En effet, les suggestions données en 1979-1980 faisaient dayantage référence au contexte politique du Québec. Elles démontraient une moins grande ouverture et une attitude plutôt pessimiste face au phénomène de l'exode. Un tiers de l'échantillon a indiqué que rien ne pouvait inciter les anglophones à demeurer au Québec (Caldwell, 1981, p. 26). Caldwell (1981) souligne que le raisonnement fataliste suivant était à l'origine de cette réponse : « those who were going to leave would leave, in any case, and those who wanted to stay would manage » (p. 26). Parmi les répondants ayant fait des suggestions, un cinquième a répondu que la meilleure solution serait l'éradication du Parti québécois et du mouvement indépendantiste; un autre cinquième a exprimé le souhait d'un changement sur le plan législatif, c'est-à-dire l'abolition d'un gouvernement unilingue et de la loi 101; un dixième a mentionné l'amélioration du climat économique; puis, un cinquième a indiqué qui ce qui inciterait les Anglo-Québécois à demeurer au Québec serait la prise d'initiatives par les leaders de la communauté. Néanmoins, il est intéressant de noter que Caldwell (1981) a observé un fort sentiment d'appartenance à une localité donnée du Québec chez les jeunes non migrants qu'il a interrogés.

D'autre part, l'analyse de groupes de discussion menés par la Megantic English-speaking Community Development Corporation (MCDC)<sup>36</sup>, révéle que les jeunes anglophones et les jeunes francophones qui ont décidé de demeurer dans les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Érable expliquent leur choix par le fait qu'ils aient obtenu un emploi, qu'ils aient rencontré leur époux ou leur épouse dans la région et par la qualité de vie de leur milieu d'origine (Gignac, 2003). Gignac (2003) indique que même la perte d'un emploi ne forcerait pas ces non-migrants à émigrer vers une plus grande ville.

# 2.2 Migration interrégionale

La migration interrégionale est un thème quasi inexistant dans la littérature portant sur les anglophones du Québec. Ce qui ressort des travaux ayant abordé cette problématique, c'est la sous-représentation des Québécois anglophones parmi les personnes qui ont migré d'une région à une autre du Québec<sup>37</sup> (Paillé, 1999). Au contraire, les francophones sont surreprésentés dans les migrations interrégionales (*Idem*). Lorsque les anglophones du Ouébec migrent, ils quittent généralement les régions pour la Communauté urbaine de Montréal. D'ailleurs, l'attraction de Montréal est plus élevée chez les anglophones de l'extérieur de la région métropolitaine que chez leurs homologues francophones (*Ibid.*). Dans l'Île-de-Montréal, de 1971 à 1996, la proportion de francophones a diminué plus rapidement (de 61,2 % à 55,6 %) que celle des anglophones (de 27,4 % à 25,6 %) (Termote, 2002, p. 29). Cet exode des régions du Québec vers Montréal serait un facteur explicatif du déclin démographique général auquel sont destinés les Québécois anglophones (gouvernement du Canada, 2003). D'autre part, les Anglo-Québécois sont beaucoup moins enclins que les francophones à quitter Montréal pour s'installer dans le reste du Québec (Termote, 2002; Paillé, 1996, dans Jedwab, 1996). Jedwab (1996) explique ceci par le peu de services publics offerts en anglais dans les régions, phénomène dû au déclin démographique de la communauté

Le MCDC a effectué quatre groupes de discussion avec 14 jeunes anglophones et 10 jeunes francophones originaires des régions Chaudière-Appalaches et de l'Érable. Cette enquête a été réalisée dans le but de mieux cerner les comportements migratoires des jeunes anglophones. Un échantillon de jeunes francophones a été créé afin de déterminer si les facteurs linguistiques et culturels avaient un impact sur la décision de migrer vers de plus grandes villes. Pour chaque catégorie linguistique, deux groupes de discussion ont été menés : un avec des jeunes qui avaient décidé de rester dans leur région d'origine et un avec des jeunes qui avaient quitté leur région d'origine pour une plus grande ville (les jeunes qui demeuraient à l'extérieur de la région ont été interrogés lors d'une conférence téléphonique).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Paillé (1999) utilise les données des recensements de 1986 et de 1991 selon la langue d'usage afin d'analyser les migrations interrégionales au Québec.

anglo-québécoise à l'extérieur de la région montréalaise. Comme nous l'avons vu plus haut, les autres provinces canadiennes constituent la destination principale des migrants anglophones (Jedwab, 1996). Pour la période 1991-1996, 70 % des migrants anglophones de l'Île-de-Montréal et 77 % des migrants anglophones de l'extérieur de la région métropolitaine avaient choisi de migrer dans les autres provinces canadiennes plutôt qu'à l'intérieur de la province de Québec comparativement à 4 % et à 6 % pour les migrants francophones du Québec (Termote, 2002, p. 46).

La situation démographique du Ouébec anglais serait d'autant plus critique dans les régions où réside une faible proportion d'anglophones et où les jeunes quittent en grand nombre dans le but de poursuivre leurs études postsecondaires ou d'obtenir un emploi (gouvernement du Canada, 2003). Selon l'enquête d'Amit-Talai (1993), les principaux facteurs de migrations interrégionales chez les jeunes Anglo-Québécois sont le désir d'étudier et la recherche d'un emploi. Au Sommet du Québec et de la jeunesse 2000, les jeunes Anglo-Québécois ont expliqué leurs départs massifs des régions rurales par le manque de perspectives d'avenir (Johnson, 2000). Les groupes de discussion réalisés par le MCDC révélent que les jeunes anglophones qui ont quitté les régions Chaudière-Appalaches et de l'Érable pour une plus grande ville n'expliquent pas leur départ par des facteurs linguistiques et culturels (Gignac, 2003). Néanmoins, les données statistiques indiquent que les jeunes anglophones de ces régions sont plus enclins à émigrer que leurs homologues francophones. Gignac (2003) souligne donc ceci : « the statistical information tends to show that [linguistic and cultural factors] might [have] a greater impact than conscientiously admitted by the participants » (p. 18). Les jeunes anglophones de Chaudières-Appalaches et de l'Érable, tout comme les jeunes francophones de ces régions, ont plutôt indiqué avoir quitté leur région d'origine parce qu'ils avaient trouvé un emploi dans une région urbaine, parce qu'ils s'étaient faits de nouveaux amis ou qu'ils avaient développé une relation amoureuse durant leurs études post-secondaires et parce qu'ils appréciaient la diversité de choix et d'options que l'on retrouve dans les grands centres urbains. Comme l'indique Gignac (2003), « employment opportunities provided in urban areas added to limitless opportunities in culture and sports, cultural diversity and multiculturalism, and finally, no interest in

rural life constituted strong incentives for them to establish themselves in urban regions » (p. 10).

Sans s'être penché précisément sur la migration interrégionale, Element (2003) a analysé l'exode rural des jeunes anglophones de la péninsule de Gaspé<sup>38</sup>. Il explique les départs massifs de ces derniers vers les milieux urbains par plusieurs facteurs : le mauvais contexte économique de la région; l'institutionnalisation de la migration ou la culture migratoire qui prévaut, c'est-à-dire la propension de la communauté à pousser les jeunes à quitter la région; la valorisation de l'éducation et de la formation par les membres de la localité, ce qui incite les jeunes à migrer pour étudier et, éventuellement, pour travailler; puis, le manque de services, de loisirs, de diversité, d'esprit communautaire, d'initiative sociale, d'options et de perspectives d'avenir qui caractérise la communauté et, conséquemment, l'incapacité de cette dernière à combler les attentes de la jeunesse. Or, il est intéressant de noter que, tout comme l'enquête de Gignac (2003), le mémoire d'Element (2003) ne porte que sur l'exode rural. Le désir des jeunes anglophones de quitter la province de Québec n'est mentionné en aucun cas. Aussi, les facteurs de migration linguistiques, culturels, politiques et législatifs ne sont pas abordés. On peut alors se demander si cette absence s'explique par le fait que ces motifs n'ont tout simplement pas été mentionnés par les jeunes anglophones gaspésiens interrogés ou par l'approche comparative rural-urbain adoptée par Element.

#### **CONCLUSION**

Les parcours migratoires des jeunes Anglo-Québécois sont complexes et ne se résument pas à un seul facteur. Les résultats de recherche varient d'une étude à une autre. Voici ce qu'il faut retenir des différents travaux recensés :

- La majorité des jeunes adultes anglophones du Québec font face au dilemme suivant lorsqu'il est question de leur avenir : rester ou partir du Québec.

Element (2003) a interrogé 18 cégépiens anglophones de la péninsule de Gaspé. Comme il était professeur de sociologie au cégep de Gaspé, il a sélectionné une de ses classes. Il a pu suivre les 18 élèves tout au long de leur cégep (à la dernière session, il ne restait que 14 élèves). Il a fait des entrevues qualitatives avec ces derniers à quatre reprises. Il a également effectué une enquête auprès de 84 étudiants anglophones du secondaire âgés de 15 à 18 ans (ceux-ci provenaient également de la péninsule de Gaspé). Il désirait comparer ces jeunes étudiants aux cégépiens qu'il avait préalablement interrogés. Il a également fait de l'observation participante.

- Les jeunes Anglo-Québécois sont plus nombreux à manifester leur intention de migrer à l'extérieur du Québec que leurs homologues francophones et allophones. Néanmoins, les catégories linguistiques ne semblent pas être le principal facteur explicatif des intentions migratoires des jeunes anglophones.
- Le niveau élevé de bilinguisme observé chez les jeunes anglophones ne contribue pas à réduire leur propension à émigrer à l'extérieur du Québec. Ceci s'explique peut-être par le fait que les jeunes anglophones sont convaincus qu'ils ne peuvent pas rivaliser avec leurs homologues francophones malgré leurs habiletés en français. Ce sentiment de discrimination les pousserait à partir. D'autre part, leur bilinguisme contribuerait à faciliter leur mobilité au sein du Canada.
- Le désir de vivre dans un milieu davantage anglophone n'explique qu'une fraction des intentions migratoires des jeunes Anglo-Québécois.
- Un certain attachement au Canada se reflète dans le choix des jeunes Anglo-Québécois de migrer vers les autres provinces canadiennes plutôt que de rester au Québec.
- Le sentiment de ne pas être accepté au sein de la majorité francophone expliquerait en partie l'exode des jeunes anglophones à l'extérieur du Québec.
- Les jeunes anglophones nés au Québec seraient moins portés à vouloir migrer vers les autres provinces canadiennes que les jeunes anglophones nés hors Québec. Les enfants issus de parents nés dans une autre province seraient également plus enclins à manifester le désir de quitter le Québec. Cependant, le lieu de naissance n'expliquerait qu'une partie des intentions migratoires des jeunes Anglo-Québécois.
- L'étude de Locher (1994) révèle que les principales raisons de quitter le Québec mentionnées par les jeunes Anglo-Québécois sont politiques. La majorité des étudiants anglophones interrogés ont indiqué que les lois linguistiques constituent la principale raison explicative de leur exode futur.
- Le désir de bénéficier de meilleures perspectives d'avenir explique également l'exode des jeunes anglophones hors Québec. Contrairement à Locher (1994),
   Amit-Talai (1993) indique que les principales raisons de quitter le Québec dans

- un avenir rapproché qui ont été exprimées par les jeunes Anglo-Québécois sont la poursuite des études et la recherche d'un emploi.
- Les jeunes Anglo-Québécois sont poussés par leur entourage à s'établir dans les autres provinces canadiennes.
- Les jeunes Anglo-Québécois ont la volonté de bâtir leur avenir au Québec.
   Lorsqu'ils se sont fait demander ce qui les inciterait à rester dans la province,
   ces derniers ont apporté des suggestions qui démontraient un désir de s'intégrer au Québec et une détermination à établir de bonnes relations avec la majorité francophone.
- Sur le plan de la migration interrégionale, les jeunes Anglo-Québécois quittent en grand nombre les régions dans le but de poursuivre leurs études postsecondaires ou d'obtenir un emploi.

# Conclusion

La proportion de jeunes adultes au sein de la communauté anglophone du Québec diminue de façon importante. Cette décroissance démographique s'explique notamment par l'exode des jeunes Anglo-Québécois vers les autres provinces canadiennes. Les causes de ces départs massifs sont multiples et interreliées. Aucun facteur ou groupe de facteurs ne peut expliquer à lui seul la complexité de ces mouvements migratoires. Il n'y a pas de consensus dans la littérature quant à la prépondérance de certaines variables. Néanmoins, les migrations interprovinciales des jeunes anglophones semblent être le résultat de facteurs linguistiques, culturels, politiques, législatifs et économiques ainsi que de facteurs liés à la socialisation. Malgré leur forte propension à émigrer, les jeunes Anglo-Québécois démontrent une détermination à s'intégrer au Québec et à établir des contacts harmonieux avec les francophones. Cette recension des travaux révèle à quel point les comportements migratoires des jeunes anglophones correspondent à une réalité socioculturelle fort complexe qui doit être analysée plus en profondeur.

Les seules enquêtes portant sur les migrations des jeunes Anglo-Québécois ont été menées en 1991 par Locher, en 1987 par Amit-Talai ainsi qu'entre 1976 et 1983 par Caldwell. Locher (1994) et Amit-Talai (1993) se sont limités à l'étude des intentions de migrer des élèves anglophones. Or, les intentions de quitter le Québec ne se concrétisent pas nécessairement en réel mouvement migratoire. Caldwell (1983; 1981) est le seul chercheur à avoir suivi dans le temps le parcours migratoire des jeunes Anglo-Québécois; il est également le seul à avoir étudié les jeunes adultes anglophones non-migrants. Aussi, il faut noter que Locher (1994; 1992) et Amit-Talai (1993) ne se sont penchés que sur les facteurs hypothétiques de la migration interprovinciale. Ainsi, les types de migrants suivants sont inexplorés ou quasi inexplorés dans la littérature : les migrants interprovinciaux, les migrants interprovinciaux de retour<sup>39</sup>, les migrants interrégionaux, les

Concernant les migrants interprovinciaux de retour, Mme Sharon McCully, auteure, journaliste et éditrice du journal Record de Sherbrooke, a indiqué au cours de sa présentation au forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec tenu par le CPJ que « de plus en plus de jeunes anglophones, qui avaient quitté la province après avoir complété leurs études, reviennent après avoir acquis de l'expérience professionnelle » (CPJ, 2003, p. 8). Or, cette affirmation demande à être vérifiée dans de futures recherches. Il est à noter que le compterendu du forum révèle également qu'il y a peu de mesures établies pour favoriser le retour des diplômés anglophones au Québec. Il serait difficile de faire reconnaître des diplômes postsecondaires obtenus à l'extérieur du Québec. Il reste maintenant à étudier l'impact réel de ces affirmations sur les décisions migratoires.

migrants intrarégionaux de retour et les non-migrants<sup>40</sup>. Les facteurs de rétention, d'attraction et de migration sont à étudier pour chacune de ces figures. Des comparaisons entre les différents types de migrants pourraient éventuellement éclairer le phénomène à l'étude. Une étude comparative des comportements migratoires des jeunes anglophones demeurant dans la région montréalaise et des jeunes anglophones demeurant à l'extérieur de la région montréalaise serait à faire. Il serait également intéressant de cerner les ressemblances et les différences entre les comportements migratoires des jeunes anglophones, des jeunes francophones et des jeunes allophones. De plus, Locher (1994; 1992), Amit-Talai (1993) et Caldwell (1983; 1981) ont tous adopté une approche quantitative; l'aspect qualitatif des déplacements migratoires des jeunes anglophones reste donc une avenue à explorer. Par ailleurs, plusieurs facteurs pouvant possiblement expliquer la migration interprovinciale des jeunes Anglo-Québécois sont absents des travaux recensés. En effet, les recherches qui ont été menées sur le sujet adoptent principalement une perspective linguistique. Or, Amit-Talai (1993) mentionne qu'il ne faut pas faire l'erreur de considérer les catégories linguistiques comme étant la principale cause explicative de la migration anglophone. Aussi, les variables sociodémographiques, telles que le niveau de scolarisation, le sexe et le statut marital, sont presque absentes de la littérature<sup>41</sup>. Par ailleurs, le réseau social interne et externe au Québec que possèdent les jeunes anglophones pourrait peut-être contribuer à expliquer la propension de ces derniers à émigrer hors Québec; les jeunes anglophones qui ont un réseau important dans les autres provinces canadiennes seraient peut-être plus enclins à quitter le Québec. L'identité culturelle des jeunes Anglo-Québécois n'est pas non plus un thème qui a été approfondi dans la littérature. Il serait intéressant de

La catégorie « migrants interprovinciaux » désigne les jeunes Anglo-Québécois qui ont quitté la province de Québec. La catégorie « migrants interprovinciaux de retour » désigne les jeunes qui ont quitté la province et qui y sont revenus. La catégorie « migrants interrégionaux » désigne les jeunes qui ont migré d'une région à une autre du Québec. La catégorie « migrants interrégionaux de retour » inclut les jeunes qui ont quitté une région du Québec pour ensuite y revenir. La catégorie « migrants intrarégionaux » désigne les jeunes qui ont migré d'une municipalité à une autre à l'intérieur d'une méme région. La catégorie « migrants intrarégionaux de retour » désigne les jeunes qui ont migré d'une municipalité à une autre à l'intérieur d'une même région et qui sont revenus à leur municipalité d'origine. Sur le plan de la migration interprovinciale, la catégorie « non-migrants » désigne les jeunes Anglo-Québécois qui sont restés au Québec. Sur le plan de la migration interrégionale, la catégorie « non-migrants » désigne les jeunes Anglo-Québécois qui sont demeurés dans leur région d'origine. Sur le plan de la migration intrarégionale, la catégorie « non-migrants » désigne les jeunes Anglo-Québécois qui sont demeurés dans leur municipalité d'origine. Cette typologie est inspirée de celle qui a été utilisée par Gauthier, Molgat et Côté (2001).

Locher (1994) est le seul, à notre connaissance, à avoir testé l'impact de certaines variables sociodémographiques sur les intentions migratoires des jeunes anglophones. Il conclut que l'âge et le sexe n'ont pas réellement d'impact sur le phénomène à l'étude. Comme son enquête portait sur les jeunes anglophones du secondaire et du cégep, il n'a pas pu mesurer l'impact du niveau d'éducation sur les intentions de migrer. Or, il serait intéressant de vérifier la corrélation entre le niveau d'éducation et la migration des jeunes anglophones. En effet, Locher (1988) a découvert que cette variable a influencé l'émigration réelle des anglophones (tous âges confondus) dont il a suivi le parcours migratoire de 1978 à 1983.

comprendre, en lien avec la problématique de migration interrégionale et interprovinciale, comment se manifeste le sentiment d'appartenance chez ces jeunes. D'une part, un fort sentiment d'appartenance au Canada anglais expliquerait-il les départs massifs des jeunes anglophones? D'autre part, une forte identification à une localité du Québec ou au Québec expliquerait-elle pourquoi certains jeunes font le choix de rester? Caldwell (1981) avait découvert un fort sentiment d'appartenance à une localité donnée du Québec chez ceux qu'il avait nommé les « non-movers ». Puis, l'immigration interprovinciale et internationale d'anglophones au Québec demeure un aspect à explorer; en effet, Termote (2002) et Locher (1988) expliquent surtout le déclin récent du Québec anglais par le faible taux d'entrants qui sont de langue anglaise. En somme, les rares études sur le sujet ont été menées il y a plus de dix ans. Il est clair que de nouvelles recherches doivent être effectuées afin de comprendre les parcours migratoires des jeunes Anglo-Québécois actuels.

# **Bibliographie**

- ALLIANCE QUEBEC (1992). Task Force on Job Opportunities for English-speaking Youth in Quebec, Montréal, Alliance Quebec.
- AMIT-TALAI, Vered (1993). « Will they go? A study of intentions regarding migration among secondary students in Quebec », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 25, p. 50-61.
- BEAUDIN, Maurice, René Boudreau et George de Benedetti (1996). New Canadian Perspectives. The Socio-economic Vitality of Official Language Communities, Ottawa, Canadian Heritage.
- CALDWELL, Gary (1994). La question du Québec anglais, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CALDWELL, Gary (1983). « Itinéraire migratoire des jeunes qui ont quitté l'école secondaire anglaise au Québec en 1971 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 3, p. 281-294.
- CALDWELL, Gary (1981). Those who stayed: how they managed. Interviews with 110 of the AQEM out-migration study sample (n: 975) who stayed in Quebec, Lennoxville, Anglo-Quebec en Mutation.
- CALDWELL, Gary et Eric Waddell (dir.) (1982). Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CASTONGUAY, Charles (2003). « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », dans Michel Venne (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fidès, p. 232-253.
- CASTONGUAY, Charles (2002). « Assimilation linguistique et remplacement des générations : francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, nº 1, p. 149-182.
- COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (2001). Le français, une langue pour tout le monde : une nouvelle approche stratégique et citoyenne, Québec, La Commission.
- COMMUNITY TABLE OF THE NATIONAL HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT COMMITTEE FOR THE ENGLISH LINGUISTIC MINORITY (2000). Community economic development perspectives: needs assessment report of the diverse English linguistic minority communities across Quebec, Huntingdon, Published by the Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (2003). « Forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec : compte rendu », Québec, Conseil permanent de la jeunesse. [En ligne] [http://www.cpj.gouv.qc.ca/ fr/pdf/forum francais.pdf] (janvier 2003)
- ELEMENT, Richard (2003). Narratives of Home and Away: Rural Youth Migration from the Gaspe Peninsula, mémoire de maîtrise présenté à l'Université Concordia, Montréal.
- FLOCH, William (2003). L'opinion des jeunes Canadiens sur les langues officielles, Ipsos-Reid Corporation, ministère du Patrimoine canadien, présentation personnelle.
- GAUTHIER, Hervé (1998). « La migration », dans *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, vol. II, Québec, Bureau de la statistique du Québec, p. 84-117.
- GAUTHIER, Madeleine, Marc Molgat et Serge Côté (2001). La migration des jeunes au Québec: résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

- GAUTHIER, Madeleine et Johanne Bujold (avec la collaboration de Claire Boily) (1995). Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUVIN, François (2003). Languages in Canada and Quebec According to Statistics Canada 2001 Census, adapté de la présentation de J.-P. Corbeil et Louise Marmen, Développement des ressources humaines Canada, présentation personnelle.
- GIGNAC, Brian (2003). *Turning to the Future: Youth Retention in our Community*, rapport préparé par le Megantic English-speaking Community Development Corporation.
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2003). Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique. Le plan d'action pour les langues officielles. [En ligne] [http://www.pco-bcp.gc.ca/aia/docs/ActionPlan/ActionPlan f.pdf] (juillet 2003)
- HARRISON, Brian (1996). Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971 à 1991, Statistique Canada, n° 91-545-XPF.
- JEDWAB, Jack (2002). « La révolution "tranquille" des anglo-québécois », dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, p. 181-199.
- JEDWAB, Jack (2001). « 'New' and Not So New Anglos: An Analysis of Quebec Anglophone Opinion on the Province's Socio-political Realities », *The Missisquoi Reports*, vol. 2. [En ligne], [http://www.chssn.org/en/pdf/New%20Anglo-final.pdf] (juillet 2003)
- JEDWAB, Jack (1996). English in Montreal: A Layman's Look at the Current Situation, Montréal, Images.
- JOHNSON, William (2000). A Brief on Quebec's English-speaking Youth. On the Occasion of the Youth Summit. [En ligne], [http://www.alliancequebec.ca/Main English/bryouth.htm] (mai 2003).
- KALULAMBI PONGO, Martin (1998). « Encodage des identités, trous de mémoire et citoyenneté commune chez les jeunes Québécois et néo-Québécois », dans Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau (dir.), Les jeunes à l'ère de la mondialisation : quête identitaire et conscience historique, Québec, Éditions du Septentrion, p. 127-149.
- KAPLAN, David H. (1995). « Differences in Migration Determinants for Linguistic Groups in Canada », *The Professional Geographer*, vol. 47, n° 2, p. 115-125.
- LAMARRE, Patricia *et al.* (2002). « Multilingual Montreal : Listening to the Language Practices of Young Montrealers », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 24, n° 3, p. 47-75.
- LIAW, K. L. (1990). « Joint effects of personal factors and ecological variables on the interprovincial migration pattern of young adults in Canada: a nested logit analysis », *Geographical Analysis*, vol. 22, n° 3, p. 189-208.
- LO, Lucia et Carlos Teixeira (1998). « If Quebec goes...the "exodus" impact? », *The Professionnal Geographer*, vol. 50, n° 4, p. 481-498.
- LOCHER, Uli (1994). Les jeunes et la langue (tome 2). Comportements et attitudes linguistiques des jeunes faisant leurs études en anglais, Québec, Conseil de la langue française.
- LOCHER, Uli (1992). *Intentions to Leave Quebec among Students in English High-schools and Colleges*, Montréal, Department of Sociology, McGill University.
- LOCHER, Uli (1991). « Perspectives d'avenir des jeunes anglophones du Québec », *Relations*, p. 211-215.
- LOCHER, Uli (1988). Les anglophones de Montréal : émigration et évolution des attitudes 1978-1983, Québec, Conseil de la langue française.
- MARMEN, Louise (2003). La situation démolinguistique du Québec à la lumière des nouvelles statistiques du recensement de 2001, Association francophone pour le savoir (ACFAS), 71<sup>e</sup> congrès, Cégep et Université de Rimouski, Rimouski.

- MARMEN, Louise et Jean-Pierre Corbeil (1999). Les langues au Canada: recensement de 1996, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- MEINTEL, Deirdre (1992). « L'identité ethnique chez de jeunes Montréalais d'origine immigrée », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, n° 2, p. 73-89.
- MISSISQUOI INSTITUTE (2000). Quebec's English-Speaking Communities in the Year 2000: A Preliminary Report on the Attitudes and Experiences of English-speaking Quebecers. [En ligne], [http://www.chssn.org/en/pdf/mccord 15102002.pdf] (juillet 2003)
- NEWBOLD, K. Bruce (1996). « The Ghettoization of Quebec : Interprovincial Migration and Its Demographic Effects, Canadian Studies », *Population*, vol. 23, n° 1, p. 1-21.
- PAILLÉ, Michel (1999). *Migrations interrégionales des groupes linguistiques au Québec*. Québec, Conseil de la langue française.
- PAILLÉ, Michel (1997). « La communauté anglophone du Québec et les minorités francophones du Canada anglais : une comparaison démographique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, n° 2, p. 66-79.
- PICHÉ, Victor (2001). La question linguistique à Montréal. Immigration et intégration : une crise qui n'a pas eu lieu, dans Roch Côté (dir.), Québec 2002, Montréal, Fidès, p. 43-50.
- QUEBEC COMMUNITY GROUPS NETWORK (2002). Suggesting Change: The Situation of the English-Speaking Minority of Quebec and Proposals for Change, Report presented to Minister Stéphane Dion, President of the Privy Council and Minister for Intergovernmental Affairs. [En ligne] [http://www.westquebecers.com/docs/nov26-2002 press.shtml] (juillet 2003)
- RADICE, Martha Kate (2000). Feeling comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- RUDIN, Ronald (1986). *Histoire du Québec anglophone 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- SCHMITZ, Nancy (1997). « Les anglophones du Québec », dans Anne-Marie Desdouits et Laurier Turgeon (dir.), *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 215-224.
- STATISTIQUE CANADA (2003a). First Official Language Spoken (7) for Population, for Canada, Provinces, Territories, Census Divisions and Census Subdivisions, 2001 Census, 20 % Sample Data, n° 97F0007XCB01048. [En ligne] [http://www.statcan.ca/english/IPS/Data/97F0007XCB2001048.htm] (juillet 2003)
- STATISTIQUE CANADA (2003b). Première langue officielle parlée (7), groupes d'âge (15) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces et les territoires, recensement de 2001. Données-échantillon (20 %), n° 97F0007XCB01049. [En ligne] [http://www.statcan.ca/english/IPS/Data/97F0007XCB2001049.htm] (juillet 2003)
- STATISTIQUE CANADA (2003c). Certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la scolarité, de la population active et du revenu (508), langue maternelle (4) et sexe (3) pour la population ayant l'anglais, le français ou l'anglais et le français comme langue maternelle, pour le Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, recensement de 2001. Données-échantillon (20 %), n° 97F0007XCB01042. [En ligne] [http://www.statcan.ca/english/IPS/Data/97F0007XCB01042.htm] (janvier 2004)
- STATISTIQUE CANADA (2002a). « Profil des langues au Canada : l'anglais, le français et bien d'autres langues », Série « Analyses », nº 96F0030XIF2001005. [En ligne] [http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/provs\_f.cfm# decline] (juin 2003)
- STATISTIQUE CANADA (2002b). Dictionnaire du recensement de 2001 (produits de référence : recensement de 2001), n° 92-378-XIF. [En ligne] [http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/index\_f.htm#dictionnaire] (juillet 2003)

- STATISTIQUE CANADA (2002c). Langue maternelle détaillée (160), sexe (3) et groupes d'âge (15) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensements de 1996-2001. Données-échantillon (20 %), n° 97F0007XCB01001. [En ligne] [http://www.statcan.ca/english/IPS/Data/97F0007XCB2001001.htm] (juillet 2003)
- STATISTIQUE CANADA (2002d). Langue parlée le plus souvent à la maison (8), langue parlée régulièrement à la maison (9), sexe (3) et groupes d'âge (15) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2001. Données-échantillon (20 %), n° 97F0007XCB01003. [En ligne]
  [http://www.statcan.ca/english/IPS/Data/97F0007XCB2001003.htm] (juillet 2003)
- STATISTIQUE CANADA (2002e). Province ou territoire de résidence 5 ans auparavant (14), langue maternelle (8), groupes d'âge (16) et sexe (3) pour les migrants interprovinciaux de 5 ans et plus, pour le Canada, les provinces et les territoires, recensements de 1996 et 2001. Données-échantillon (20 %), n° 97F0008XCB01005. [En ligne] [http://www.statcan.ca/english/IPS/Data/97F0008XCB2001005.htm] (janvier 2004).
- STATISTIQUE CANADA (2001). Recensement 1996, n° 93F0028XDB96000 et Recensement 2001, n° 97F0008XCB2001005, données compilées par la direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.
- STEVENSON, Matthew (2000). « Canada's other brain drain: the continuing exodus from Quebec », *Policy Options*, vol. 21, n° 8, p. 64-66.
- TERMOTE, Marc (2002). L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada dans La mise à jour des études originalement préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Rapport soumis au ministre délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes, volume 2, livre 2, Québec, Bureau de coordination des études, ministère du Conseil exécutif, p. 161-244.
- TERMOTE, Marc (1997). « L'avenir démographique des Anglophones du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, n° 2, p. 80-89.
- WARNKE, Jan (1999). New Trends and new Challenges: FOLS-English and FOLS-French, Age Structure and Mobility by Administrative Region and Census Metropolitan Area in Quebec, Prepared for Voice of English Quebec. [En ligne]

  [http://www.veq.qc.ca/qds/report3/qdsreport2.pdf] (janvier 2004)